

SCIERIE MODERNISÉE À
ST-HONORÉ-DE-SHENLEY

3

SARGIM : ENTREPRISE DE LA COMMUNAUTÉ

30

MILIEUX HUMIDES:
DÉVELOPPEMENTS À SUIVRE

31

50^e DU GCAF DE LA RISTIGOUCHE

Les groupements forestiers ont un demi siècle!

Nous sommes le 21 janvier 1971. Ce jour-là, dans la foulée de la plus importante mobilisation de l'histoire du Québec rural, soit les Opérations Dignité, d'authentiques pionniers créent le Groupement coopératif agro-forestier de la Ristigouche.

DANY ROUSSEAU

Un nouveau modèle d'affaires unique en son genre voit ainsi le jour. Dans les années qui suivent, ce modèle d'affaires inspirera d'autres propriétaires à se prendre eux aussi en mains et à travailler ensemble pour mettre en valeur collectivement les ressources de leurs boisés pour le plus grand bénéfice de leurs communautés.

Avec pour résultat que Groupements forestiers Québec compte aujourd'hui 37 groupements membres répartis sur une grande partie du territoire québécois. En 2019-2020, ces groupements totalisaient près de 26 500 propriétaires membres, pour une superficie sous aménagement de 1,64 million d'hectares. Pour ce qui est du chiffre d'affaires combiné

des groupements, il avoisine maintenant les 200 M\$!

Conseils de planification et de gestion de travaux, traitement sylvicole, récolte de bois, voirie forestière, prêt de machinerie, acériculture, aménagement multi-ressources, protection de l'environnement, les groupements forestiers sont maintenant réputés pour la vaste gamme de services offerts qu'ils offrent.

Alors que la lutte aux changements climatiques devient la priorité pour toute la société, les groupements forestiers peuvent se targuer d'avoir planté à eux seuls près de 100 millions d'arbres, et

ce, uniquement au cours de la dernière décennie!

Pour souligner comme il se doit l'anniversaire du Groupement coopératif agro-forestier de la Ristigouche qui se veut aussi celui de l'ensemble des groupements forestiers, *Le Monde Forestier* présente dans ses pages intérieures un dossier spécial détachable de 16 pages. Vous y retrouverez des textes relatant la riche histoire des groupements, mais aussi les principaux défis auxquels eux et leurs partenaires sont confrontés, de même que des exemples de projets novateurs qui attestent du brillant avenir qui est le leur. Bonne lecture!

PETITES ANNONCES

4

ABONNEZ-VOUS
www.lemondeforestier.ca



METAVIC
INC.
Fabricant de machineries forestières

Tête Multifonctionnelle
2 modèles disponibles

S180 Série II pour 7.5 à 11 tonnes
S220 pour 12 à 15 tonnes

Service d'installation et
modification d'excavatrice

819-365-4376

LA RÉFÉRENCE pour l'équipement forestier depuis 37 ans

www.metavic.ca

Numéro de convention de la
Poste-publications 40010164



Bonne fête GCAF de la Ristigouche!

1971, des villages sont fermés et leur population délocalisée. Opérations Dignité bat son plein. Les citoyens s'allient pour sauver leurs terres, leurs maisons. Sur les plateaux de Matapédia, quatre hommes passent à l'action. Le premier groupement forestier voit le jour.

NATHALIE ST-PIERRE

ROSAIRE BEAULIEU, ROMÉO FOURNIER, ARMAND BÉLANGER et JACQUES DUFOUR travaillent à un projet qui changera le cours de l'histoire. L'objectif : se créer du travail et se donner des services en mettant en commun les actifs de chacun. L'idée était tellement sensée qu'elle s'est répandue dans tout le Québec. Pour lancer leur groupement, les quatre hommes n'ont eu d'autres choix que d'emprunter conjointement et solidairement à la banque un montant de 45 000 \$. C'est que l'aide financière gouvernementale qu'ils étaient partis chercher à Québec s'est avérée être de 5 000 \$, alors qu'ils s'attendaient à 50 000 \$! Un demi-siècle plus tard, le constat est clair : le jeu en valait la chandelle!

L'HISTOIRE DU GCAFR EN QUELQUES DATES

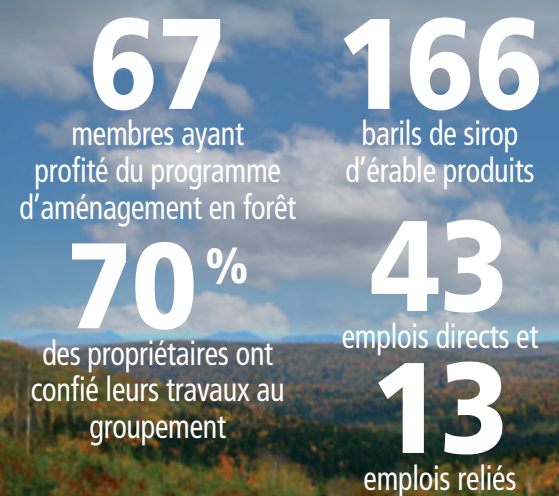
- **27 août 1971**, le Groupe forestier de la Ristigouche inc. reçoit sa charte d'entreprise. L'aventure est officiellement lancée!
- **1972**, c'est l'année de la première plantation, de la première coupe commerciale. Le Groupe emploie 25 travailleurs et a un budget d'exploitation de 50 000 \$.
- **1974**, on ajoute le terme agro-forestier au nom du groupement. Sa raison d'être mentionne également le développement du tourisme.

- **1977**, des cultures de céréales (orge et avoine) s'ajoutent aux activités.
- **1988**, RESAM [maintenant Groupements forestiers Québec] met en place une bourse en l'honneur de l'un des fondateurs, Rosaire Beaulieu. Celle-ci est destinée aux personnes qui contribuent au développement des connaissances sur la forêt privée.
- **1990**, création du prix JD Brûlé pour l'excellence du travail.
- **1995-1996**, par solidarité dans un contexte économique difficile, les travailleurs décident d'investir chacun 1 000 \$ pour sauver le groupement forestier.
- **1998**, le groupement fournit du bois de chauffage lors de la crise du verglas.
- **2018**, le groupement change de forme légale pour devenir une coopérative qui compte 193 membres propriétaires de lots et se nomme dorénavant Groupement coopératif agro-forestier de la Ristigouche (GCAFR) dont le siège social est toujours à L'Ascension-de-Patapédia, une petite communauté d'environ 150 habitants.

PORTRAIT ACTUEL ET DÉFIS POUR L'AVENIR

Le GCAFR est bien implanté dans sa communauté et très impliqué. Outre les activités d'aménagement de la forêt privée, le groupement exploite également une érablière de 27 000 entailles dont les installations sont très modernes et possède également une culture de camerises comptant près de 2 500 plants. Et les projets ne manquent pas. Toutefois, la difficulté de recruter de la main-d'œuvre freine les ambitions. « Nous avons de belles érablières dont certaines sont vierges. Nous avons des projets et presque tout l'argent pour les faire, mais il faut s'assurer d'avoir la main-d'œuvre avant d'investir », explique le président du GCAFR, **HILAIRE TREMBLAY** en ajoutant être à la recherche d'un chargé de projet pour voir au développement des activités de l'érablière. Quant à la production de camerises – plantation en 2009-2010, une entente a été signée cette année pour une période de cinq ans pouvant être renouvelée, avec une productrice de camerises dont la famille habite la région. « Elle a une belle vision pour les Plateaux. C'est un beau projet qui va en amener d'autres », souligne **NADINE GAL-LANT**, secrétaire administrative du GCAFR. Quant aux festivités du 50^e anniversaire, elles auront peut-être lieu un peu plus tard, lorsque la situation sanitaire le permettra. D'ici là, le groupement a investi sur un tout nouveau site internet qui sera en ligne sous peu.

L'année 2020-2021 du GCAFR en quelques chiffres



Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent

Hommage
aux bâtisseurs du Groupement
Coopératif Agro-Forestier de la
Ristigouche qui ont pavé la voie
à l'aménagement durable des
forêts bas-laurentiennes!

www.spfbsl.com

L'union des boisés au profit de collectivités

Il y a maintenant un peu plus de cinquante ans, en réaction à la fermeture annoncée de dizaines de paroisses dites marginales et non viables économiquement sur le territoire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, des milliers de citoyens s'unissent pour conserver leur droit de demeurer là où ils se sont établis. Sous le nom d'Opérations Dignité, un vaste mouvement de contestation s'organise sur le territoire. Leur revendication : vivre de la principale ressource disponible dans leur milieu, la forêt. C'est de ce mouvement, qui fut la plus importante mobilisation en milieu rural qu'a connue l'histoire du Québec, que sont nés les organismes de gestion en commun (OGC).

MAUDE FLAMAND-HUBERT

Professeure adjointe, Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, Université Laval, titulaire de la Chaire de leadership en enseignement en gestion durable des forêts privées.

EN COLLABORATION AVEC LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE FORESTIÈRE DU QUÉBEC

Les entrepreneurs forestiers de la région tiennent à souligner le 50^e anniversaire du Groupement Coopératif Agro-Forestier de la Ristigouche.

Le premier de tous les Groupements Forestiers spécialisé en aménagement forestier durable.

C'est avec fierté que nous poursuivrons notre collaboration pour la réalisation de tous vos projets d'avenir.

Bravo pour vos
50 ans
à toute l'équipe !

🌿 **Gal-Beau Bois Inc.**
Entrepreneur forestier.
Coupe et Débardage mécanisé.
Achat de Lots.
481, Chemin Central
St-François d'Assise
418 865-3359

🌿 **Transport L. Pineault et Fils**
Transport Forestier
172, St-Benoît Ouest
St-Alexis de Matapédia
418 865-3065

🌿 **Les Entreprises Laureat Gallant Inc.**
Jacques, Michel et Nicolas
408-A, Chemin Central
St-François d'Assise
418 299-2013

🌿 **Transport Rock Lagacé**
Transport Forestier
27, Chemin Kempt
Ristigouche Sud-Est
506 759-5616

🌿 **Landry Multiservices**
Services de Coupe Forestière
130, Chemin Bordeau
Pointe-à-la-Croix
506 760-0201

Pour contrer la fermeture de la municipalité de l'Ascension-de-Patapédia, quatre hommes unissent leurs efforts : ROSAIRE BEAULIEU, ROMÉO FOURNIER, JACQUES DUFOUR, et ARMAND BÉLANGER. Comme dans plusieurs paroisses à l'époque, les gens se réunissaient spontanément pour discuter de la situation entourant la fermeture des villages. C'est donc au cours de ces assemblées que Rosaire Beaulieu aurait avancé l'idée de l'aménagement forestier. «Au lieu de déménager, on va aménager». Le mot d'ordre était lancé! «Il fallait faire quelque chose... les cultivateurs désertaient leur ferme, la paroisse mourait à petit feu et nous étions pourtant entourés d'une richesse, notre forêt» (Rosaire Beaulieu, 1976). En effet, après avoir atteint 1 300 habitants, la paroisse n'en comptait plus que 500. C'est donc de cette initiative, en parallèle avec les Opérations Dignité, que le premier groupement forestier a vu le jour sur les plateaux surplombant les rivières Matapédia et Ristigouche (municipalités de l'Ascension-de-Patapédia, Saint-Alexis-de-Matapédia, Saint-François-d'Assise, Matapédia et Saint-André-de-Restigouche).

Le modèle développé s'inspirait d'un mémoire réalisé par FERNAND CÔTÉ, ingénieur forestier employé au Bureau des renseignements forestiers du ministère des Terres et Forêts. Fernand Côté avait réalisé une étude portant sur les différents modes d'organisation et de gestion des forêts privées en Europe et aux États-Unis. En effet, malgré les spécificités du contexte québécois, les questions de l'organisation des forêts privées et de l'implication des gouvernements dans leur aménagement s'inscrivaient dans une tendance mondiale. À partir du tour d'horizon de la question qu'il avait réalisé, Fernand Côté proposait différentes possibili-



Jacques Dufour, l'un des pionniers qui a fondé le Groupement coopératif agro-forestier de la Ristigouche.

tés. Si aujourd'hui ces propositions peuvent sembler relever de l'évidence, il s'agissait alors d'une nouveauté. L'objectif principal était de permettre au bois récolté par les petits propriétaires d'intégrer le marché. On souhaitait d'une part que les propriétaires puissent obtenir un meilleur prix de vente pour leur bois, tout en réduisant les coûts d'exploitation; et d'autre part augmenter la productivité des forêts privées par la réalisation de travaux sylvicoles. Cette façon de voir les choses représentait un important changement dans les mentalités, alors que les forêts privées étaient jusqu'alors associées aux activités de subsistance accompagnant l'établissement agricole. Or, dans les années 1970, la tendance était à la spécialisation, autant en agriculture que dans le secteur forestier. Le temps de l'agriculteur-bûcheron alternant son travail sur une base saisonnière était révolu. Un des enjeux était de posséder un capital suffisant pour acquérir les équipements nécessaires et rémunérer les travailleurs. D'après les informations colligées par Fernand Côté, une superficie de 486 ha aurait été nécessaire pour assurer la viabilité d'une terre forestière. Or, chaque propriétaire, individuellement, ne possédait

ni les fonds ni les superficies nécessaires pour démarrer une telle entreprise et en assurer la rentabilité. L'idée des groupements forestiers – du regroupement des propriétaires – était donc de pallier cette situation, en créant des massifs forestiers qui permettraient de constituer un capital de départ suffisant et, d'autre part, de permettre une rentabilité des opérations. Il fallait également considérer que les propriétaires, qui étaient alors surtout des agriculteurs, consacraient la majorité de leur temps à leur ferme et ne pouvaient pas prendre en charge eux-mêmes les activités d'aménagement forestier. De plus, les groupements forestiers allaient permettre de créer des emplois pour une nouvelle catégorie de travailleurs forestiers.

La création des groupements forestiers visait aussi à développer une exploitation diversifiée des ressources de la forêt. Outre la matière ligneuse, on évoquait la sève d'érable, les arbres de Noël et les produits d'ornementation, ce qu'on appelait alors les « menus produits » – les produits forestiers non ligneux d'aujourd'hui. La création des groupements forestiers interpellait l'implication de l'État dans la conservation de la forêt privée, sur la base d'une foule de retombées positives pour la so-



Les Opérations Dignité ont mobilisé comme jamais la population de l'Est-du-Québec.

ciété, notamment son apport au développement économique régional et à l'équilibre des milieux ruraux, pour sa contribution à l'approvisionnement des usines, pour son apport au maintien de l'équilibre écologique et des sols en contrant l'érosion et en contribuant à la régulation des milieux hydriques.

Selon le modèle proposé par Fernand Côté, il était proposé de constituer des compagnies, et les propriétaires qui s'engageaient recevaient une part équivalente d'actions aux superficies sous bail. L'objectif était que les gens organisent eux-mêmes leur formule et que le gouvernement soit un accompagnateur. Mais le démarrage du groupement forestier était évalué à 50 000 \$. M. Dufour racontait avec amusement le voyage à Québec pour aller rencontrer le ministre des Terres et Forêts de l'époque, KEVIN DRUMMOND. Ils revinrent avec en poche un chèque de 5 000 \$ pour aider à la mise sur pied du groupement forestier, ce qui était bien insuffisant. Il fallait donc convaincre les propriétaires d'investir dans le groupement, ce qui impliquait de mettre leurs lots en garantie.

Ce qui posait le plus problème était la crainte des propriétaires de perdre leur droit de propriété sur leurs lots boisés, difficilement acquis du gouvernement dans le cadre des programmes de colonisation. Les propriétaires conservaient en mémoire

le statut incertain des lots de colonisation, qui comportaient des conditions. Ils avaient aussi peur du communisme – il faut se remettre dans l'esprit de l'époque! De plus, en 1971, la durée d'engagement des conventions était de 15 ans, et ces dernières constituaient une servitude enregistrée sur les titres de propriété. On peut donc imaginer que ça débattait fort dans les assemblées. C'est lors d'une de ces assemblées que Jacques Dufour se serait avancé pour « signer ses lots », comme on disait à l'époque. D'autres ont ensuite emboîté le pas. Rapidement, 51 propriétaires se joignirent au mouvement, totalisant 4 000 acres (1 619 ha) de terres boisées. Peu de temps après, le Groupement agro-forestier de la Ristigouche obtenait sa charte, avec Rosaire Beaulieu comme président fondateur. À peine cinq ans après sa fondation, le groupement comptait 91 actionnaires pour un total de 8 000 acres (3 237 ha) répartis dans les municipalités de l'Ascension-de-Patapédia, Saint-Alexis-de-Ristigouche et Matapédia. Une vingtaine de propriétaires de Saint-André-Ristigouche envisageaient également de s'ajouter, malgré une mauvaise année sur les marchés pour le bois. En 1975, le Groupement réalisait différents travaux sylvicoles sur 265 acres (107 ha) de forêt privée et sur 412 acres (167 ha) de forêt publique. Le Groupe-

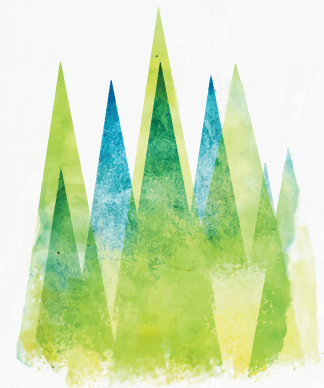
ment avait également planté 126 000 arbres. Il possédait un bulldozer D-7 pour construire des chemins et faire des travaux de scarification – ce qui n'était pas rien à l'époque – et on utilisait des tracteurs de ferme et des chevaux pour réaliser les autres traitements.

Dans un article publié en 1976 soulignant les cinq ans du Groupement agro-forestier de la Ristigouche, le journaliste parlait ainsi de Rosaire Beaulieu : « Il a assisté à « l'ouverture » du village de Patapédia en 1937. Il a été témoin de l'épanouissement puis du déclin de cette petite communauté sur une terre à qui l'on donnait une vocation agricole. Sur la terre de son père qu'il a reprise depuis longtemps, il a bûché, essouché, forcé la terre à produire... Aujourd'hui, dit-il, on reboise certains de ces lots... on les retourne à leur vraie vocation [sic], la forêt. »

C'est donc à partir de cette première expérience qu'est née la formule des groupements fores-

tiers. Pour reprendre les mots employés par Rosaire Beaulieu pour convaincre ses concitoyens de se joindre au projet « pour survivre, on avait tous besoin les uns des autres et [...] il était nécessaire d'unir nos boisés pour les exploiter d'une façon rentable » (Rosaire Beaulieu, 1976). Ainsi, des hommes qui jusque-là étaient cultivateurs, bûcherons, jobbeurs, camionneurs ou commerçants, sont devenus des gestionnaires d'entreprises collectives vouées à l'aménagement en commun de leurs boisés et au développement économique de leur région.

Cet article a été rédigé à partir d'entrevues réalisées en 2012 avec différents acteurs qui étaient intervenus, en 1971, lors de la création du Groupement agro-forestier de la Ristigouche. Il reprend également des informations contenues dans un article intitulé « Le groupement forestier de la Ristigouche : Planché de salut de l'Ascension-de-Matapédia », écrit par Guy Baillargeon et publié dans le journal *Progrès-Dimanche*, le 1^{er} août 1976.



Hommage à des pionniers

Il y a 50 ans, des citoyens de l'Ascension-de-Patapédia refusant de voir mourir leur paroisse ont mis en commun leurs propriétés forestières afin de créer du travail pour les résidents de leur territoire. Naissait ainsi le premier groupement forestier au Québec : le Groupement Agro-Forestier de la Ristigouche. On peut affirmer 50 ans plus tard que l'opération fut couronnée de succès. Non seulement l'idée a-t-elle permis de revitaliser leur territoire, mais elle a donné naissance à un mouvement de création de groupements forestiers dans toutes les régions du Québec et à la prise en charge de l'aménagement de la forêt privée. L'ensemble de la société québécoise bénéficie aujourd'hui de l'héritage de ces bâtisseurs. Les groupements forestiers du Bas-Saint-Laurent sont fiers de rendre hommage à ces visionnaires qui ont été une source d'inspiration pour d'autres bâtisseurs partout au Québec.

Bon 50^e anniversaire au Groupement Coopératif Agro-Forestier de la Ristigouche!



Entretenez vos chemins plus facilement
Aussi bien d'avant qu'à reculons

Les Équipements Wil-Be
depuis 1969

EXPO-CHAMPS

EXPO-CHAMPS

Les Équipements Wil-Be inc.
440, chemin Ville-Marie
Lévis (Québec) G6C 1B5
418 833-2821 | 418 952-3142
bastienbernier@wil-be.qc.ca
www.gratte.ca

31 août
1-2 sept.
2021

Une histoire bien mise en valeur



PHOTO : CENTRE DE MISE EN VALEUR DES OPÉRATIONS DIGNITÉ

Plus de 50 ans après les premières manifestations contre la fermeture de localités de l'est du Québec, le Centre de mise en valeur des Opérations Dignité (CMVOD) veille toujours à maintenir dans la mémoire ce grand pan de l'histoire. Et ce n'est pas la pandémie qui va l'empêcher de faire son travail !

DANY ROUSSEAU



LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE,

C'EST DANS NOTRE NATURE

Chacune de nos décisions commerciales repose sur des principes de développement durable. Nous évaluons les possibilités qu'elles offrent, envisageons les compromis et les risques de gestion qu'elles présentent, tout en établissant des objectifs à la fois ambitieux et réalistes. Nous sommes fiers de promouvoir des pratiques forestières durables permettant de mieux gérer nos ressources naturelles. Cette pratique nous permet de répondre aux demandes d'un monde en constante évolution. C'est tout simplement notre façon de faire.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur Domtar.com



Tel que prévu il y a un an, un rassemblement doit bel et bien avoir lieu le 15 août prochain à l'église d'Esprit-Saint pour souligner les 50 ans de la deuxième des trois Opérations Dignité qui à l'époque ont embrasé tout l'Est-du-Québec et empêché la fermeture par le gouvernement du Québec de quelque 90 villages. « Le rassemblement sera de moindre envergure afin de respecter les directives de la santé publique, mais tout indique que nous allons le tenir », explique **MARTIN GAGNON**, coordonnateur du centre.

Un autre projet sur lequel le CMVOD travaille depuis longtemps devrait aussi se matérialiser à l'automne avec la conversion de l'exposition permanente installée depuis quelques années à Esprit-Saint en exposition itinérante permettant ainsi de joindre plus de gens.

RÉALISATIONS MARQUANTES

Il s'agit d'une exposition qui permettra aux gens de s'imprégner du contexte qui a mené aux mobilisations citoyennes entourant les Opérations Dignité, mais aussi de mesurer l'ampleur des réalisations qui en ont découlé. M. Gagnon cite la revendication du mouvement à l'effet de permettre aux gens de vivre de la forêt, ce qui a conduit à la création d'industries de transformation locale du bois, dont le moulin d'Esprit-Saint, Panval à Sayabec, Norampac à Témiscouata-sur-le-Lac, et, bien évidemment, à la fondation des groupements forestiers, dont en tout premier lieu le Groupement coopératif agro-forestier de la Ristigouche en 1971.

Les réalisations qui ont résulté des Opérations Dignité ne s'arrêtent pas là. Une autre des principales revendications du mouvement concernait le « déclubage ». « Les gens vivaient en

pleine forêt et ils avaient faim, mais n'avaient même pas le droit de prendre du poisson ou d'abattre du gibier pour se nourrir à cause des clubs privés de chasse et de pêche réservés aux étrangers », souligne M. Gagnon. La revendication formulée lors des Opérations Dignité a par la suite été reprise par le Parti québécois lors de son accession au pouvoir en 1976, ce qui a conduit à la création des zecs et des pourvoiries que nous connaissons aujourd'hui.

L'exposition itinérante sera conçue, notamment, pour les écoles, de même que les centres pour aînés et communautaires. M. Gagnon indique qu'elle pourrait être déployée sur demande lors des assemblées générales des groupements forestiers. Une belle occasion de mettre en valeur la riche histoire des Opérations Dignité et du même coup celle des groupements forestiers !



En 2011, le président de Groupements forestiers Québec, Rénaud Bernier, avait participé aux célébrations entourant le 40^e du Groupement coopératif agro-forestier de la Ristigouche.

Des corridors écologiques dans 11 régions

Avec sa phase deux, l'initiative Corridors écologiques de Conservation de la nature Canada (CNC) passe à la vitesse supérieure et vise maintenant pas moins de 11 régions au Québec. Une bonne nouvelle pour nos espèces fauniques et végétales qui pourront se déplacer entre les zones naturelles !

DANY ROUSSEAU

De l'Outaouais à la Gaspésie, en passant par des régions comme les Laurentides, Lanaudière, la Montérégie, la Mauricie, l'Estrie, le Centre-du-Québec, la Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et le Bas-Saint-Laurent, on retrouve maintenant des projets de corridors écologiques sur la majeure partie du territoire du sud du Québec. Ces corridors sont composés d'aires publiques protégées, mais aussi de boisés privés, d'où l'entente de collaboration conclue en 2019 entre CNC et Groupements forestiers Québec.

Si le nombre de régions visées par l'initiative a plus que doublé pour passer de cinq à onze, il en va de même pour les partenaires qui sont maintenant au nombre de dix. Ceux-ci sont les maîtres d'œuvre chargés d'assister concrètement les organisations, dont les groupements forestiers, dans la mise en place des corridors écologiques.

Au cours des dernières semaines, CNC a de plus offert de la formation à 70 personnes parmi lesquelles on retrouvait un grand nombre de membres des groupements forestiers, de même que des conseillers indépendants et des représentants des agences forestières et des syndicats forestiers.

On y a, entre autres, présenté le rôle primordial des conseillers forestiers dans la conscientisation des propriétaires de lots boisés quant aux actions à entreprendre pour maintenir des habitats sains permettant la conservation des corridors écologiques. Ceux-ci sont également appelés à faire la

promotion des plans d'aménagement bonifiés intégrant les préoccupations environnementales propres à leurs boisés, à diffuser l'information sur les aides financières disponibles, à faire le lien entre les organismes de conservation et les propriétaires sensibilisés, etc. Selon les régions, la formation a aussi permis de traiter des besoins de mobilité des espèces qui bénéficient de l'instauration des corridors écologiques. En

Estrie et en Montérégie, on retrouve, par exemple, l'ours noir, le lynx roux, le pékan qui sont des espèces qui ont besoin de larges territoires connectés. **CYNTHIA PATRY**, chargée de projets pour CNC, se dit très satisfaite de la participation aux formations. « On a des gens qui nous ont posé des questions très pertinentes, par exemple, sur la conciliation avec les activités acricoles. On sentait aussi que tous parta-

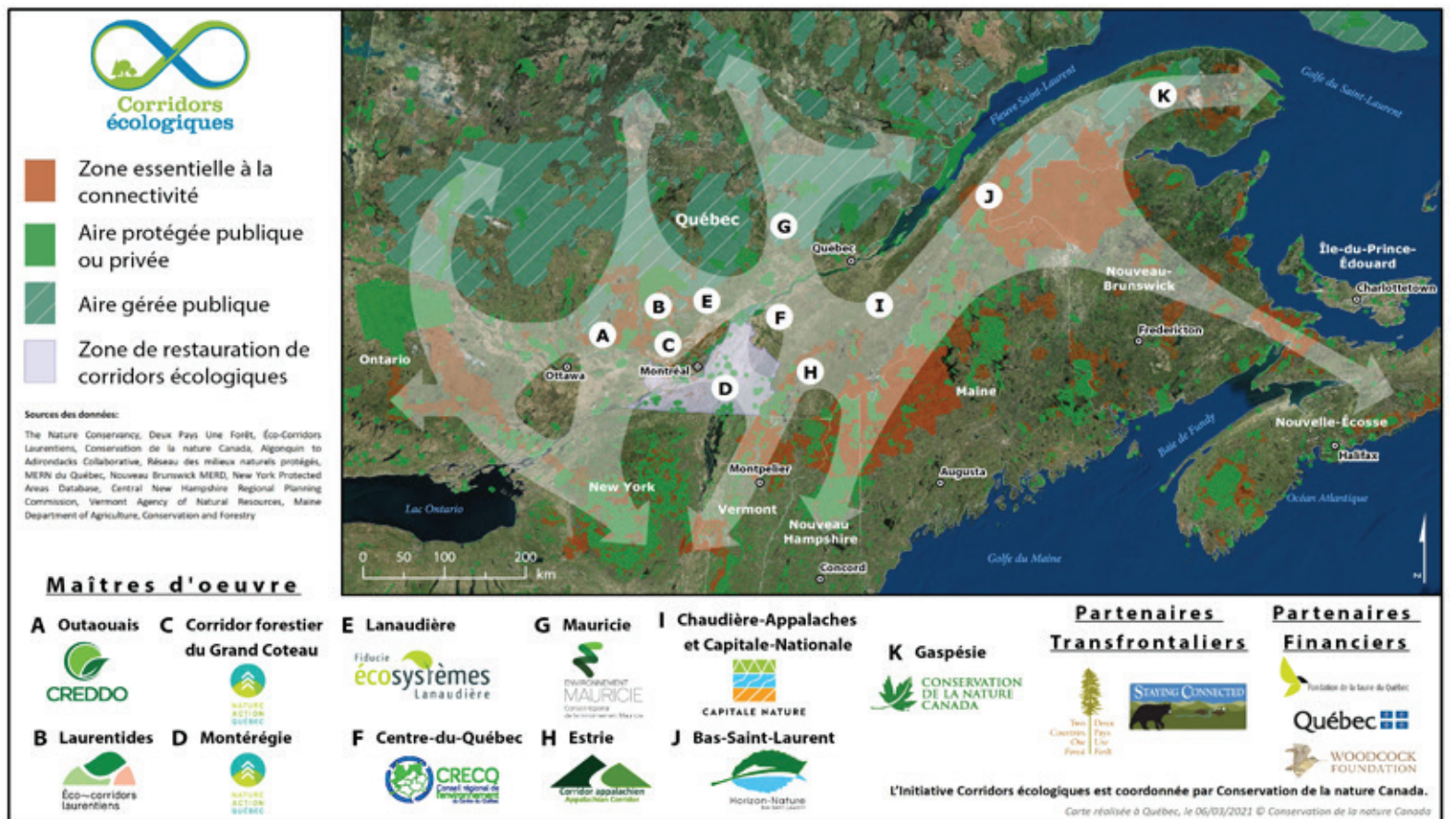
geaient la même préoccupation quant à l'importance de conserver la vocation forestière des terrains et de voir à faire les aménagements qui s'imposent pour préserver les milieux sensibles. »

Les formations offertes jusqu'à maintenant couvraient les deux premiers modules d'un programme qui en compte cinq. Les trois prochains modules doivent être offerts dès l'automne. « Pandémie oblige, les premiers cours ont évidemment été donnés en ligne. On a maintenant espoir de pouvoir offrir les prochains modules en présentiel dans les différentes régions », indique Mme Patry.

Directeur général de la Coopérative de propriétaires de boisés Terra-Bois,

PIERRE BARIL, souligne l'importance de l'association entre Groupements forestiers Québec et CNC quant au développement des corridors écologiques.

« On parle ici d'un changement de culture faisant en sorte que, loin de s'opposer, la conservation et l'aménagement de la forêt peuvent aller de pair et s'appuyer mutuellement. Les propriétaires de boisés sont bien placés pour faire ce changement, eux qui sont souvent les meilleurs gardiens des milieux naturels. Il reste toutefois du travail à faire et c'est pourquoi j'invite les membres des groupements à suivre en grand nombre les formations à venir et à participer au projet de corridors écologiques. »



CHAPEAU AUX GROUPEMENTS FORESTIERS, EXPERTS EN DIGNITÉ ET EN OPÉRATION!

REXFORÊT.COM



GROUPEMENT FORESTIER GRAND-PORTAGE

L'union fait la force

Depuis janvier 2020, les groupements forestiers de Taché et de Kamouraska ne font plus qu'un. La nouvelle organisation porte dorénavant le nom de Groupement forestier Grand-Portage (GFGP) et elle est promise à un bel avenir.

MARTIN CLAVEAU

Le nouveau joueur compte un nombre impressionnant de 1093 propriétaires-membres, de même que quelque 75 employés permanents et saisonniers. Le territoire qu'il couvre comprend les MRC de Kamouraska et de Rivière-du-Loup, de même

qu'une partie du Témiscouata et du secteur des Basques.

RÉTENTION

Dans un entretien récent qu'il nous a accordé, le directeur général du nouveau groupement, **GÉRALD LANDRY**,

nous confessait que l'une des motivations fortes qui se profilaient derrière cette fusion était la rétention de la main-d'œuvre. Il considérait que la nouvelle entité serait bien positionnée pour attirer davantage les travailleurs. Selon M. Landry, une organisation plus importante et mieux structurée devient plus attrayante pour des employés. Les deux entités étaient toutefois rentables avant leur intégration. Aucune n'était motivée simplement par les gains

financiers potentiels. « Nos situations étaient saines. Chacun de notre côté, nous mettions tout en œuvre pour tirer notre épingle du jeu et nous le faisons assez bien. Nous avons tout de même préféré unir nos forces plutôt que de continuer à travailler en silo », résume le directeur général.

Cette union permet concrètement au groupement du Grand-Portage d'engager un spécialiste en ressources humaines à mi-temps, ce qu'il n'était pas possible auparavant.

« Dans le Bas-Saint-Laurent, nous sommes tissés serré. Entre groupements, nous échangeons beaucoup. Dans le passé, nous avons déjà partagé à plusieurs les services d'un conseiller stratégique pour nous aider dans nos réflexions. Alors nous ne

partions pas de zéro. Seul, aucun des groupements de la région n'aurait pu se permettre ce genre d'embauche, mais ensemble ça devenait possible. Il existait donc déjà une certaine conscience des bénéfices de la mise en commun des ressources », déclare-t-il.

En fusionnant les deux organisations, ils ont toutefois été amenés à restructurer leurs opérations. Aucun emploi n'a été sacrifié, mais certains ont vu leur rôle se modifier. « Dorénavant on peut envisager de se développer et diversifier davantage nos sources de revenus », estime fièrement M. Landry.

INNOVATION

Le nouveau groupement fait d'ailleurs de l'innovation une de ses priorités. Récemment, la PME a transformé l'immense abattoir

de Saint-Pascal, autrefois occupé par les Viandes Kamouraska, en un espace d'innovation qui accueillera dorénavant différentes organisations. L'endroit de 1600 m² héberge maintenant, entre autres, le site d'expérimentation en biomasse fongique de l'organisation Biopterre. Gérald Landry nous informe que cet institut de recherche collégial mène des travaux dans différents domaines pour aider les entreprises en bioressources à rentabiliser leur production. Dans le cas présent, les recherches pourraient par exemple déboucher éventuellement sur la production d'un nouveau type de panneaux et possiblement faire une percée dans le milieu de la construction. « C'est un projet qui se déroulera sur sept ans, alors c'est très intéressant pour nous. »

Signe que le groupement conserve toutefois les pieds bien ancrés dans le concret, l'organisation loue aussi pour le moment une partie de ce vaste entrepôt à une poissonnerie qui y entreposera ses anguilles.

SIÈGE SOCIAL 2.0

Les nouveaux locaux du siège social unifié ont été inaugurés en février 2021 à Saint-Antonin. « Il n'y a pas eu de dépassement de coûts, ce qui est exceptionnel compte tenu de la situation actuelle », certifie le DG, qui remercie au passage la firme de construction Marcel Charest et fils pour sa diligence à réaliser le tout dans les délais et avec les moyens prescrits.

POUR VOS 50 ANS
DE MISE EN VALEUR DU
POTENTIEL FORESTIER



FÉLICITATIONS !



Félicitations
pour vos

50
ans

d'implication dans
l'aménagement de la
forêt du Québec!



groupelebel.com



Le nouveau siège social du Groupement forestier Grand-Portage.

CROISÉE DES CHEMINS

Toujours selon Gérald Landry, la fusion permet d'ajouter une énorme plus-value aux deux groupements qui existaient auparavant. Les discussions entre les deux parties ont débuté en 2018. « Dès le départ, nous avons accouché d'un solide plan de match. Nous étions tous les deux à une forme de croisée des chemins et nous y avons vu des possibilités. Certains ont été un peu plus réticents à cette fusion au départ, mais la plupart de ceux-ci sont maintenant rassurés. Sans être complètement opposées, nos cultures d'entreprises étaient différentes. Ce fut d'ailleurs une belle réalisation de les harmoniser », précise-t-il.

TÉLÉTRAVAIL

Pour GFQP, la pandémie n'a pas entraîné trop de conséquences fâcheuses. « Pour plusieurs employés, le télétravail constituait déjà un mode vie, bien avant la pandémie, alors ça ne représentait vraiment pas un problème pour nous. » Une vingtaine de personnes travaillent maintenant au siège social de l'organisation et environ la moitié des 75 travailleurs actifs doivent passer au bureau de temps à autre. Avec un chiffre d'affaires qui avoisine les 10 M\$, les perspectives d'avenir sont bonnes pour le groupement du Grand-Portage. Malgré son enthousiasme communicatif, M. Landry déclare sans ambages qu'il quittera son poste de DG au printemps 2022.

« Nous afficherons l'offre l'emploi prochainement, car c'est un poste extrêmement important pour nous. Je veux laisser une organisation en santé et je tiens à ce que nous ayons le temps de voir venir les choses. Nous aimerions avoir du sang neuf, mais nous sommes ouverts aux candidats qui démontreront de l'intérêt et qui auront les compétences pour faire le boulot. L'actuel DG se donne comme objectif de transférer une entreprise bien rodée à son successeur. « C'est un domaine complexe la foresterie. Parfois j'ai un peu peur de manquer de temps, mais nous comptons sur du personnel très compétent. Alors ça devrait bien aller avec le nouveau DG », conclut-il.

Un DG dont la réputation n'est plus à faire

Le directeur général du groupement fusionné, Gérald Landry, réside à Notre-Dame-du-Portage. Il a débuté sa carrière chez Groupe Lebel où il fut dans un premier temps mesureur. Désireux d'expérimenter le champ d'expertise qui avait fait l'objet de ses études, il accepte toutefois par la suite une importante diminution de salaire pour devenir technicien forestier. Il réalise donc son souhait en devenant employé du Groupement forestier de Kamouraska. Ce petit pas de recul l'aidera toutefois à le propulser vers le sommet, puisqu'il gravira ensuite les échelons de cette organisation, ce qui l'amènera à devenir directeur général. Réputé très efficace, M. Landry est très impliqué, et il est bien connu dans le milieu forestier de la province. Il siège notamment sur le conseil d'administration de Groupements forestiers Québec (GFQ).

Des résultats

En gros la fusion des deux groupements a permis :

- de faire passer le territoire de 86 000 à 176 500 hectares forestiers,
- d'augmenter de 33 197 à 76 381 les hectares sous aménagement,
- d'exercer une position plus importante sur le marché,
- de doubler le nombre de propriétaires-actionnaires,
- de profiter d'un budget d'aménagement en forêt privée de 613 000 \$ à 1 542 000 \$,
- de gonfler la production de bois de 78 000 à 146 118 m³,
- de passer d'un budget d'aménagement en forêt publique de 750 000 \$ à 1 000 000 \$,
- d'optimiser l'utilisation de la main œuvre,
- de répartir les coûts fixes,
- d'avoir une meilleure efficacité,
- d'accéder à une capacité financière plus grande,
- d'avoir plus d'influence politique.

Une retraite active pour Gérald Landry

Pour sa retraite qui s'amorcera en 2022, Gérald Landry est bourré de plans. Père de deux grands enfants de 31 et 32 ans, ce propriétaire de lot se promet de bûcher et de procéder à l'aménagement de son domaine. « Ça peut paraître drôle, mais j'adore faire du dégagement de plantation. C'est une activité que je fais depuis l'âge de 14 ans, alors c'est quelque chose que je maîtrise bien. Ça me repose de faire ça – ça va me permettre de demeurer actif. Avec 24 hectares de terrain, c'est sûr que ce sera le cas », rigole-t-il.

Sur la photo page 12, on aperçoit les membres du conseil d'administration du Groupement forestier Grand-Portage, eux qui sont aussi les artisans de la fusion. De gauche à droite en avant, on retrouve Renaud Bérubé, Laval Roy (vice-président), Gérald Landry, (directeur général), Marius St-Onge et Mario Ouellet, De gauche à droite, à l'arrière, on peut voir André Jalbert, Dominique Morin (président), Denis Ouellet (vice-président) et Martin Beaulieu. Administrateur qui s'est ajouté récemment, M. Michel Labrie est absent de la photo.

L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-Les-Îles est fière d'être partenaire du groupement coopératif agro-forestier de la Ristigouche



Pour plus d'information concernant l'aménagement de votre lot boisé, veuillez contacter l'AFOGÎM au :

www.afogim.com ou au **418 392-6314**

ou contactez un des conseillers forestiers accrédités suivants :

Groupement forestier coopératif de la Péninsule	418 368-5646
Groupement forestier coopératif Shick-Shock	418 763-7600
Groupement forestier Rocher-Percé	418 782-2621
Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs	418 392-5088
Groupement coopératif agro-forestier de la Ristigouche	418 299-2147
Conseiller forestier Forêmo inc.	418 763-4480
Services forestiers Maxifor	418 392-5660

Un actif de choix : la Pourvoirie des Trois Lacs

Cette magnifique pourvoirie est la propriété de l'entreprise Cascades, mais le Groupement forestier Grand-Portage en est le gestionnaire. Le domaine de 9000 hectares génère quatre emplois.

« L'an dernier, ça représentait quand même 2000 nuitées dans la région. Il s'agit d'une très belle petite entreprise qui nous procure une vitrine inestimable, et tout ça, à une heure quinze de route à peine d'une ville comme Québec, c'est vraiment un site enchanteur », s'enthousiasme Gérald Landry.



Des défis pour les agences

En mai 1995, lors du Sommet sur la forêt privée, la création d'agences régionales de mise en valeur des forêts privées marque un tournant dans la foresterie du Québec. 25 ans plus tard, la mission de ces dernières consiste toujours à orienter le développement des forêts privées de façon durable, mais elles font toutefois face à de nombreux défis.

MARTIN CLAVEAU

Pour atteindre leur objectif, les agences élaborent les plans de protection et de mise en valeur de leurs territoires respectifs. Elles assurent aussi le soutien financier et technique de cette mise en valeur. Finalement, elles favorisent aussi la concertation entre les personnes ou les organismes concernés par les activités forestières.

Pour en savoir un peu plus sur les défis que le contexte actuel comporte pour les agences, nous avons discuté avec le responsable de l'une d'entre elles.

JEAN-PIERRE FAUCHER est le directeur général de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches (AMVAP). Détenteur d'une formation d'ingénieur forestier de l'Université Laval obtenue en 2003, M. Faucher travaille pour l'AMVAP depuis la fin de ses études. Il dirige une équipe de quatre personnes et possède une expérience et une perspective intéressante sur le sujet.

Pour M. Faucher, la création des agences a grandement modifié la situation au tournant du siècle. « Avant 1995, c'était le ministère qui gérait lui-même le développement. Depuis que les autorités ont décidé de régionaliser ce rôle, ce sont les agences comme la nôtre qui administrent les sommes et les différents programmes de financement qui viennent avec. Ce sont aussi elles qui accèdent les conseillers forestiers. Ceci dit, chaque agence définit ses propres priorités. Nous faisons face à des défis constants, mais ce ne sont pas nécessairement les mêmes pour tous ».

Le DG nous rappelle que les défis auxquels les agences font face sont donc bien différents d'un secteur à l'autre. Ne se considérant pas en position de parler au nom de tous, il a tout de même accepté de nous entretenir du point de vue qui est

le sien.

MAIN-D'OEUVRE

Le premier défi qui vient en tête à M. Faucher dans son secteur est celui de la main-d'œuvre. C'est ce qui représente sans doute le problème le plus préoccupant à court terme. « Ce n'est pas facile de dénicher des employés pour les groupements forestiers de notre secteur présentement », nous expliquait-il. Le reboisement est particulièrement touché et la situation y est particulièrement critique. « Ce n'est pas compliqué, présentement à peu près tout le monde manque de bras pour reboiser », constate-t-il.

Une des solutions possibles consiste à faire appel à de la main-d'œuvre immigrante pour la réalisation de certains travaux. « Cette pratique n'est toutefois pas encore aussi implantée chez nous que dans d'autres régions. Ce n'est pas simple et ça demande de nombreux ajustements de la part des employeurs. Il faut souvent loger ces travailleurs et pour certains, la communication s'avère très difficile. Ajoutons à cela que le travail de reboisement en forêt privée est souvent plus compliqué que sur les terres publiques. La petite superficie de certains lots complique les choses, car ça accentue la nécessité de déplacer des gens pour travailler d'un terrain à l'autre. Il y a toute une logistique qui est propre à ce genre de situation », de résumer M. Faucher.

BUDGETS

Plusieurs agences font également face à un autre défi majeur au dire de Jean-Pierre Faucher, soit celui des budgets d'aménagement. « Présentement,

nous ne sommes pas en mesure de satisfaire toutes les demandes auxquelles nous faisons face. Malgré une augmentation importante des prix de certains types de bois, les budgets d'aménagement ne tiennent pas compte de cette demande et ne suivent pas la cadence. » Il considère qu'il s'agit de se préparer car présentement, nous avons atteint la limite de nos moyens avec les budgets que nous avons », se désolait-il.

TORDEUSE

Un autre défi important est celui de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. « La tordeuse est en voie de faire son arrivée dans notre secteur et avant qu'elle ne fasse autant de dommages chez nous, comme ce fut le cas ailleurs, il serait judicieux d'anticiper son arrivée et de faire en sorte de se préparer pour éviter le pire. « Les forêts de notre secteur sont relativement mixtes, alors il serait dommage que la tordeuse nous fasse perdre une portion importante de cette diversité », soutient-il.

TOUJOURS PERTINENTES

M. Faucher est convaincu de la pertinence du rôle que les agences remplissent. « Nous travaillons à la fois avec les groupements et les conseillers. Nous faisons équipe avec eux. C'est certain que nous remplissons un peu le rôle de l'autorité, car nous devons nous assurer que les travaux sont bien exécutés, mais ça se fait bien en général. Tout le monde collabore, mais c'est un peu normal qu'il y ait des ajustements. C'est le cas pour toutes les collaborations », convient-il.

Le territoire couvert par l'agence des Appalaches compte 12 800 propriétaires, mais les lots de seulement 23 % de ceux-ci sont en aménagement, soit environ 3300. « Nous avons quand même 42 % de notre superficie sous aménagement », ajoute M. Faucher qui précise que les plus gros propriétaires sont souvent plus enclins à exploiter leurs lots, car cela s'avère tout simplement plus avantageux pour eux.

PROFIL DIFFÉRENT

Depuis ses débuts en 2003, il a vu les choses évoluer doucement dans le domaine forestier. « Le profil type des nouveaux propriétaires de lots est passablement différent de ce à quoi nous étions habitués auparavant. Plusieurs propriétaires sont jeunes et ne connaissent pas vraiment le domaine



Jean-Pierre Faucher

forestier. Ils ne savent pas non plus ce que nous pouvons leur apporter. Pour certains, un lot ça ne représente qu'un espace boisé pour chasser. Nous avons un travail d'éducation à faire pour mobiliser ces propriétaires à valoriser leurs lots. Nous collaborons bien avec les intervenants qui connaissent le milieu, mais nous devons faire mieux avec ceux qui sont moins sensibilisés. M. Faucher souligne en terminant qu'il est important de le faire pour le bien de notre forêt.

Propriétaire en devenir

Fervent amateur de chasse et de plein air, Jean-Pierre Faucher est originaire de Lac-Etchemin. Il s'excuse un peu de ne pas posséder son propre lot forestier, mais il se propose toutefois de corriger la situation dans les prochaines années. « Présentement, c'est plus difficile de faire des acquisitions en raison de la COVID-19, mais je me promets bien de devenir propriétaire sous peu », anticipe-t-il avec hâte.

L'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches (AMVAP) couvre le territoire de la Ville de Lévis et les MRC de L'Islet, Montmagny, Bellechasse et Les Etchemins et comprend environ 12 800 propriétaires forestiers.

Coordonnées :

L'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches (AMVAP)
1554, route 277, bureau 3
Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0

FÉLICITATIONS AUX GROUPEMENTS FORESTIERS

POUR LEURS IMPLICATIONS
DANS LE DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL ET DANS
L'ÉCONOMIE LOCALE.



AGENCE RÉGIONALE DE
MISE EN VALEUR
DES FORÊTS PRIVÉES
DU BAS-SAINT-LAURENT

570-L, RUE ST-GERMAIN EST,
BUR. 103, RIMOUSKI
(QUÉBEC) G5L 1G4
418 721 0202

Agence de mise en valeur
de la forêt privée de l'Estrie

AGENCEESTRIE.QC.CA

LA FORÊT PRIVÉE, UN ESPACE DE
VISION ET D'AMÉNAGEMENT.

Terra-Bois : le benjamin des groupements forestiers

Fondée en 1987, la Coopérative Terra-Bois a la particularité d'être le dernier né des groupements forestiers. Son directeur général, Pierre Baril, est en poste depuis les tout débuts. Entretien avec un acteur et témoin de l'évolution des groupements forestiers au cours des 34 dernières années.

GUY LAVOIE

Est-ce que Terra-Bois est bien le benjamin des groupements forestiers? «Techniquement, c'est le dernier groupement forestier accrédité au Québec» précise **PIERRE BARIL**. Pourtant, il semble que le Groupement forestier du Pontiac (GFP) a débuté ses opérations plus récemment que Terra-Bois soit en 1989. Mais plus de 30 ans à œuvrer dans le milieu des groupements forestiers permet de connaître bien des choses... Pierre Baril explique que «la charte du groupement forestier du Pontiac était déjà existante [NDLR : avant 1987]. Elle a simplement été reprise en 1989 par certains propriétaires et la direction de l'époque.» Toujours selon M. Baril, il y a eu une opération semblable avec l'organisation en Haute-Gatineau. Mais «selon moi, on est le dernier groupement forestier accrédité au Québec!»

Au moment des premiers pas de l'entreprise, elle comptait une trentaine de membres. Pour l'accréditation d'un groupement «on demandait 25 membres, et si je me souviens bien et quelque chose comme 2 000 hectares». Aujourd'hui Terra-Bois a pignon sur rue dans trois régions : dans les Laurentides, en Outaouais et dans Lanaudière. Fait intéressant : la place d'affaires des Laurentides est au même endroit qu'en 87. L'expansion dans les deux autres régions est relativement récente. Pierre Baril : «Le bureau de l'Outaouais, ça s'est fait lors de la faillite de la Société sylvicole de l'Outaouais (2011-2012). Ensuite en 2017 avec la faillite du Groupement forestier de Lanaudière, on a intégré ce territoire et on a ouvert un bureau à Joliette. Ce groupement avait un bureau à Maskinongé car il desservait une partie de la Mauricie et une partie de Lanaudière. Quand le groupement a cessé ses activités, le groupement de Champlain a récupéré la partie

Mauricie, et nous la partie de Lanaudière. On a alors ouvert un bureau à Joliette.» Dans ce type de fusion/acquisition, l'objectif à atteindre est de prendre la balle au bond et de «continuer pour assurer la viabilité des programmes pour les propriétaires de ces territoires. On s'est retroussé les manches, on a travaillé en équipe, on s'est fait un plan de match et on a développé à partir des ingrédients que nous avons utilisés jusqu'ici». En 2021 Terra-Bois compte 1200 propriétaires membres et gère une impressionnante superficie de presque 94 000 hectares.

ENCORE UN PEU D'HISTOIRE

«À l'époque, quand nous avons fait notre demande d'accréditation, on l'a fait trois fois avant que ça fonctionne. Les deux

premières fois, j'ai fait une demande d'accréditation auprès du ministère. Ça m'a été refusé. Dans ce temps-là, ouvrir un nouveau territoire, c'était aussi partager les budgets. Personne [NDLR : les autres groupements forestiers] ne voulait partager avec un petit nouveau! Ça avait une incidence directe sur eux. Le ministre des forêts à ce moment, M. Côté, était originaire du Bas-Saint-Laurent. Chez nous, le député d'Argenteuil était M. Ryan, également ministre de l'Éducation. Son attaché politique était ingénieur forestier et le je connaissais très bien. Après mon deuxième refus, j'ai reçu un appel de cet attaché politique. Il m'a offert de faire une présentation à M. Côté à la demande de M. Ryan. Je me suis présenté à Québec le lendemain... À la fin, j'ai compris que ce n'était pas juste ma présentation qui

a fait aboutir le projet : M. Côté avait négocié avec M. Ryan pour la construction d'une école dans le Bas-St-Laurent. Pour sa part, M. Ryan souhaitait un groupement forestier sur son territoire. On a donc été troqué avec une école dans le Bas-Saint-Laurent!»

GROUPEMENT FORESTIER ET COOPÉRATIVE

«Au début Terra-Bois était incorporé. On s'est transformé en coopérative à la fin des années 90. Si je me souviens bien, le premier groupement qui est devenu coopératif est Saint-François. Ensuite il y a eu une cascade de groupements qui ont fait la même chose. Comme organisation de propriétaires, on est plus proches du modèle d'affaires d'une coopérative. On est 13 ou 14 groupements forestiers qui sont sous le modèle coopératif. C'est dans cette mouvance-là qu'on s'est transformé. On s'appelait la Société Sylvicole des Laurentides et en 2006 on est devenu la Coopérative Terra-Bois.»

En plus d'être membre de Groupements forestiers Québec, l'organisation fait d'ailleurs aussi partie de la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF).

COHABITATION

«On est sûrement le groupement forestier qui est le plus exposé à la cohabitation. Nous sommes dans les Basses-Laurentides, dans Lanaudière... Montréal, Laval, Ottawa : il y a beaucoup de monde dans ces régions! Nos opérations sont visibles par pas mal de monde. Ça nous demande de performer et aussi que nos opérations soient d'une qualité exemplaire, sans compromis. On ne peut pas négliger ces aspects. Le voisin a les yeux sur nous! La municipalité et les nombreux citoyens pas trop loin ont eux aussi le regard tourné vers nous. D'une certaine façon, on est une vitrine de démonstration pour la sylviculture et comment on opère au Québec.»

«On sent qu'on a un rôle important. Pas par chauvinisme, mais parce qu'on est dans un territoire

particulier. Souvent on est l'incubateur des problèmes à venir. Ça commence tout le temps chez nous. Les règlements municipaux par exemple : il y a 30 ans, ça n'existait pas... sauf dans les Basses-Laurentides! Depuis 1987, nous devons avoir un permis pour la récolte de bois. On a toujours eu besoin de toute sorte de permis et on était les seuls à en avoir besoin. Tranquillement, d'autres régions ont vu ça apparaître et aujourd'hui c'est nécessaire presque partout au Québec. Autre exemple : la valeur des terres est très élevée depuis longtemps chez nous. C'est maintenant le cas partout au Québec. Les situations particulières qu'on vit, on est souvent les premiers à les vivre et ça donne une bonne idée de ce qui s'en vient pour les autres!»

«On est chanceux, on a jamais eu de problèmes pour la qualité de nos travaux. On s'est jamais fait prendre à défaut.» De la chance? Mettons ça plutôt sur le compte de la qualité et l'expérience de la direction en place et de l'équipe qui sait répondre à ce besoin de performance.



DES SOLUTIONS ADAPTÉES POUR VOS PROJETS FORESTIERS !

L'aménagement durable passe avant tout par la sélection du bon produit. Soleno offre un large éventail de produits allant des ponceaux en acier et en PEHD, aux géotextiles. Comme chaque projet est unique, nos ponceaux et nos conduites sont adaptés pour les conditions parfois difficiles du secteur forestier et permettent un **drainage viable** tout en **résistant aux lourdes charges**.

En adéquation avec le règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF), Soleno offre des produits qui répondent aux objectifs de cette réglementation et assiste les gestionnaires pour la gestion des eaux pluviales en milieu rural, forestier et minier.

Pour en savoir davantage sur nos solutions, visitez le www.soleno.com ou contactez-nous au 800.363.1471.

► Soleno tient à souligner le 50^e anniversaire du Groupement Coopératif Agro-Forestier de la Ristigouche, les pionniers de l'arrivée des Groupements Forestiers au Québec



SOLENO
La maîtrise de l'eau pluviale

Merci Ristigouche

Ensemble, les GF poursuivent

JUILLET 1963

Création du Bureau
d'aménagement de
l'Est-du-Québec qui
veut fermer des
centaines de villages

1970 À 1974

Mobilisation
citoyenne autour
des Opérations
Dignité I, II et III

- ✦ GF de la Chaudière
- ✦ SER Labelle
- ✦ SER des Basques
- ✦ SER Métis (Aujourd'hui GF Métis-Neigette)
- ✦ SER des Monts
- ✦ SES Rousseau (Aujourd'hui GFC Abitibi)
- ✦ AFC des Appalaches
- ✦ GF Maskinongé-Lanaudière (N'est plus en activité)
- ✦ SER Neigette (Aujourd'hui GF Métis-Neigette)
- ✦ SER Vallée
- ✦ SS Chambord

1974

1978

Création
des zecs

13 MARS 1981

Fondation de RESAM
(Aujourd'hui Groupements
forestiers Québec)

Régime des concessions forestières

1960

1970

1980

1973

- ✦ GF Dorchester
- ✦ GF Nicolet-Yamaska
- ✦ GF Taché (Aujourd'hui GF Grand Portage)
- ✦ Entreprises agricoles et forestières de Percé (aujourd'hui GF Rocher-Percé)
- ✦ GF Shick-Shock
- ✦ SA du Témiscamingue
- ✦ Groupement Est-du Lac Témiscouata (Aujourd'hui GF Témiscouata)
- ✦ GF Beauce-Sud
- ✦ SS Saguenay (Aujourd'hui SS Chambord)

1972

- ✦ Entreprises de Gaspésiennes (aujourd'hui GFC Baie-des-Chaleurs)

1971

- ✦ GCAF Ristigouche

1975

- ✦ Corporation Transcontinentale (Aujourd'hui GF Témiscouata)
- ✦ GF Charlevoix
- ✦ GF Montmagny
- ✦ GF Bellechasse-Lévis
- ✦ SS Mistassini

1974

- ✦ Possibilité de révoquer les concessions forestières en échange d'une garantie d'approvisionnement
- ✦ Création des forêts domaniales

1979

- ✦ Groupement Haut-Yamaska
- ✦ Groupement Lotbinière-Mégantic
- ✦ GF Kamouraska (aujourd'hui GF Grand-Portage)

1978

- ✦ AFA des Sommets
- ✦ Société sylvicole d'Arthabaska-Drummond

1977

- ✦ GF Portneuf
- ✦ Entreprises de la Péninsule (Aujourd'hui GF coopératif de la Péninsule)

1976

- ✦ GF Champlain
- ✦ Groupement de l'Islet

1981

- ✦ GF Québec-Montmorency
- ✦ SS de l'Outaouais (faillite)
- ✦ GF St-François

1985

- ✦ Groupement Haute-Côte-Nord

1983

- ✦ SS Haute-Gatineau

d'avoir ouvert la voie!

leur développement

GROUPEMENT FORESTIER Bellechasse - Lévis

SERV
Société d'Exploitation des Ressources de la Vallée

Le Groupe forestier de Nicolai-Yamaska inc.

GROUPEMENT FORESTIER CHAUDIERE

Société Sylvicole
de la Haute-Gatineau

GROUPEMENT FORESTIER GRAND-PORTAGE

GROUPEMENT FORESTIER DE PORTNEUF INC.
175, rue Saint-Martin, Saint-Raymond
Québec, G3L 1R9
418-837-4700
www.gportneuf.com

GROUPEMENT FORESTIER COOPÉRATIF DE LA PÉNINSULE

Groupe forestier de Champlain inc.
1033, Rte des Défricheurs
Stavanger Qc G8T 2G4
Tél. : 819 536-1447
Courriel : gfochamplain@artelock.qc.ca

LA SOCIÉTÉ SYLVICOLE DU RAGUENAY LTÉE.

GFS

GROUPEMENT FORESTIER de Témiscouata inc.

Groupe forestier COOPÉRATIF ST-FRANÇOIS

GROUPEMENT FORESTIER Métis-Neigette inc.

GROUPEMENT AGRO-FORESTIER CÔTE-NORD

Groupe forestier COOPÉRATIF AGRO-FORESTIER Ristigouche

Groupe forestier Coopératif Shick Shock

Groupe forestier BEAUCE-SUD

GROUPEMENT FORESTIER ARTHABASKA-DRUMMOND

1989

Première parution du journal RESAM

Groupe forestier du Pontiac

1989

1999

Documentaire L'Erreur boréale

23 OCTOBRE 2003

Création de la Commission Coulombe

14 JUIN 2005

Création du Forestier en chef

2011

Rendez-vous de la forêt privée

Reconnaissance gouvernementale du modèle d'affaires des groupements forestiers

2016

Plan d'action national pour la mobilisation des bois en forêt privée

NOVEMBRE 2020

Ajustements administratifs et réglementaires au régime forestier

1^{er} avril 1987 : Nouvelle Loi sur les forêts (création des CAAF)

1^{er} avril 2013 : Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier

1990

2000

2010

2020

1987

Première parution journal Le Coopérateur forestier

1^{ER} AVRIL 1987

Nouvelle Loi sur les forêts (Fin des concessions forestières et création des CAAF)

26, 27 ET 28 MAI 1995

Sommet sur la forêt privée
Création des agences de mise en valeur de la forêt privée

2002

Journal Le Monde Forestier issu du Coopérateur forestier et de RESAM

1^{ER} AVRIL 2010

Création du Bureau de mise en marché des bois

12 DÉCEMBRE 2007

Sommet sur l'avenir du secteur forestier

1^{ER} AVRIL 2013

Entrée en vigueur de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier

21 ET 22 NOVEMBRE 2013

Rendez-vous national de la forêt québécoise

SEPTEMBRE 2019

RESAM devient Groupements forestiers Québec

Inscription du principe de résidualité dans la Loi sur les forêts

1987

SS
Laurentides (Aujourd'hui Terra-Bois)



Mot du ministre

Il y a déjà 50 ans, le premier groupement forestier du Québec voyait le jour.

Le Groupement coopératif agro-forestier de la Ristigouche a été fondé en 1971 à l'initiative de Rosaire Beaulieu, Roméo Fournier, Jacques A. Dufour et Armand Bélanger. À l'époque, les propriétaires de boisés privés des Plateaux de la Matapédia s'étaient regroupés et avaient mis leurs propriétés forestières en commun afin de créer des emplois pour les gens de la région, tout cela pour éviter la fermeture de la paroisse de l'Ascension-de-Patapédia.

Je ne crois pas qu'ils se doutaient que leur idée allait mener à la mise en place d'un véritable réseau de groupements comme le leur qui, des décennies plus tard, joue un rôle prépondérant dans la gestion de nos forêts. Leur histoire est celle du succès pour les propriétaires forestiers, de même que pour l'économie du Québec et de ses régions.

Encore aujourd'hui, le Groupement coopératif agro-forestier de la Ristigouche demeure une grande source de fierté et de dynamisme économique pour toutes les municipalités de la Matapédia-et-les-Plateaux. Il regroupe plus de 175 membres-producteurs et est le principal employeur pour les municipalités des plateaux. À l'image du réseau qu'il a engendré, le groupement a également su s'adapter et diversifier ses activités dans le secteur des ressources forestières. Il réalise annuellement des travaux de reboisement à la hauteur de 450 000 plants, 250 ha de débroussaillage, la récolte de 45 000 m³ de bois et exploite une érablière de 30 000 entailles. Cela est un exemple évocateur de la volonté des groupements forestiers d'être engagés dans l'économie de nos régions et dans le développement durable de nos forêts, en ayant le regard tourné vers l'avenir.

En 50 ans, les connaissances sur la forêt et ses usages, de même que les pratiques de l'industrie forestière, ont beaucoup évolué. Les groupements forestiers tels que celui de la Ristigouche ont su s'adapter au rythme de ces changements. Par exemple, les préoccupations citoyennes quant à l'aménagement durable des ressources naturelles ont amené le réseau de groupements forestiers à acquérir une expertise dans ce domaine. Cela fait d'eux un partenaire de choix pour la conciliation entre le développement économique régional et la préservation des bénéfices environnementaux que procurent les forêts. Cette conciliation s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans la mission du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, et c'est pourquoi nous apprécions d'autant plus notre collaboration avec le réseau.

Les groupements forestiers sont reconnus pour offrir des services multiples aux producteurs forestiers dans l'ensemble des régions du Québec, agissant comme lien entre le Ministère et les propriétaires forestiers. Comme notre gouvernement l'a établi dans sa Stratégie nationale de production de bois, la contribution des forêts privées est essentielle à la création de richesse dans le secteur forestier. En 2020, la récolte de bois en forêt privée a été de 6,2 millions de mètres cubes (Mm³), à laquelle s'ajoute la récolte d'environ 1,8 Mm³ de bois de chauffage. Nous souhaitons continuer de travailler avec les propriétaires forestiers pour accroître la productivité de leurs forêts et augmenter leurs récoltes. Ce travail nécessite la précieuse collaboration de plusieurs intervenants dans le secteur forestier, dont celle des groupements forestiers.

Aujourd'hui, le Québec compte 39 groupements forestiers répartis sur son territoire. En effet, le secteur forestier québécois est l'un des piliers de notre économie. Il ne pourrait être aussi important sans nos propriétaires de forêts privées et, bien entendu, sans l'apport du tout premier groupement forestier qui a permis à tant de producteurs de prospérer. C'est donc avec beaucoup de fierté et d'optimisme que je souligne l'apport incontestable du Groupement coopératif agro-forestier de la Ristigouche au secteur forestier québécois. C'est grâce à l'exemple de ce pionnier que les propriétaires forestiers de toutes les régions du Québec peuvent maintenant recevoir des services essentiels à leur développement.

Je souhaite encore de nombreuses années de succès au Groupement coopératif agro-forestier de la Ristigouche, de même qu'à tous les groupements forestiers du Québec!

Messages des partenaires

Les groupements et les coopératives forestières ont beaucoup de choses en commun. À commencer par l'histoire. Les deux sont nés de la force de volonté de personnes qui, devant composer avec des contextes historiques exceptionnellement difficiles, ont décidé de se relever les manches et de travailler ensemble afin de mettre en valeur les ressources de leur territoire pour assurer la subsistance de leurs communautés.

C'est ainsi que, dans la foulée de la terrible crise économique des années 1930, ont émergé en Gaspésie les premières coopératives forestières. De même, les mobilisations citoyennes rassemblées autour des Opérations Dignité pour empêcher la fermeture de plus d'une centaine de villages dans l'Est-du-Québec, ont conduit à la création des groupements forestiers au début des années 1970.

Aujourd'hui, les groupements et les coopératives sont des partenaires de premier plan. Et pour cause, car malgré nos différences, nous défendons



Fédération québécoise des coopératives forestières

des valeurs similaires de mise en commun des ressources pour assurer l'essor de nos membres, la création d'emplois valorisants et le respect des principes de développement durable.

La Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) travaille de concert avec Groupements forestiers Québec sur une multitude de dossiers de représentation auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). L'un des plus beaux exemples des fruits de la collaboration entre nos deux organisations est certainement le journal *Le Monde Forestier* que nous co-détenons. Pour les prochaines années, notre intention est de poursuivre ce rapprochement. Bon 50^e anniversaire au Groupement coopératif agro-forestier de la Ristigouche et à tous les groupements forestiers!

William Lebel
Président
Fédération québécoise des coopératives forestières

Peu d'organisations peuvent se targuer d'être toujours en activité 50 ans après leur fondation et c'est pourquoi je joins ma voix à ceux qui célèbrent cet exploit du Groupement coopératif agro-forestier de la Ristigouche. Cela n'aurait pu avoir lieu sans le concours des membres,

administrateurs et employés qui, tout au long de ce cinquantenaire, ont porté à bout de bras cette mission de participer au développement socioéconomique régional par la mise en valeur des lots boisés des producteurs forestiers.

Je lève mon chapeau aux bâtisseurs de ce groupement qui ont su faire preuve d'un esprit collectif digne des meilleures organisations syndicales. Peut-être est-ce parce qu'à l'époque, les syndicats et offices avaient participé activement à la création des groupements forestiers? Peu importe, la longévité de ce premier groupement forestier est la preuve vivante qu'ensemble, les producteurs forestiers peuvent accomplir de grandes choses.

Le moment m'apparaît propice pour rappeler que le sens du collectivisme des producteurs forestiers est au cœur de nombreux autres succès en forêt privée. Pensons à la création des plans conjoints pour structurer la mise en marché du bois, à l'établissement des groupements forestiers pour fournir des services professionnels d'aménagement forestier aux membres, à la mise en œuvre de programmes de mise en valeur des forêts privées, à l'instauration de mesures fiscales favorisant la



production et la récolte de bois et plus récemment, à la reconnaissance d'améliorer l'environnement d'affaires des producteurs forestiers. Ces réussites constituent des exemples concrets du testament du travail collectif des producteurs forestiers.

Que ce soit sous l'égide des syndicats ou des groupements forestiers, les producteurs que nous défendons méritent que nous nous dotions d'une vision commune, car ensemble, nous pouvons gagner la reconnaissance de l'État, nouer des partenariats durables et équitables avec l'industrie forestière, structurer notre secteur d'activités pour le rendre plus performant et nous doter de moyens à la hauteur de nos ambitions afin de mettre en valeur notre patrimoine forestier.

Plusieurs autres défis devront être relevés pour le bénéfice de l'ensemble des producteurs forestiers : partage équitable des revenus, développement des marchés, défense du droit de production, reconnaissance des services environnementaux fournis à la collectivité, vente de crédits de carbone forestier et j'en passe. Je n'ai aucun doute que nous saurons réaliser ces nombreux chantiers si nos organisations de producteurs forestiers peuvent tracer une voie commune. Ensemble, nous pouvons faire plus et nous nous devons de faire mieux.

Pierre-Maurice Gagnon
Président et producteur forestier

Par des formations spécialement adaptées, des outils en gestion des ressources humaines, des normes professionnelles reconnues, de l'information et des données objectives sur le secteur, nous vous appuyons concrètement dans le recrutement, l'intégration, le développement des compétences et la rétention de votre main-d'œuvre.



main-d'œuvre est votre allié depuis près de 25 ans pour concevoir et soutenir des stratégies de développement innovantes et de mise en valeur de la main-d'œuvre et des métiers de la forêt québécoise. Nous sommes fiers partenaires avec les groupements forestiers depuis toutes ces années et pour toutes celles à venir.

Sylvie Gaumont, Directrice générale ForêtCompétences

Il y a 50 ans, la mise au monde du Groupement coopératif agro-forestier de la Ristigouche a donné naissance à un modèle d'affaires qui s'est adapté à plusieurs changements survenus au fil du temps. Certes, l'évolution de l'environnement d'affaires, des équipements, des normes et des besoins d'acteurs diversifiés fut rapide. La récolte, passant d'une activité manuelle artisanale à une opération mécanisée, en est l'exemple le plus frappant. Malgré ce monde en constante progression, de grands pans du système, qui encadrent les activités dans ce secteur, sont restés figés dans les années 70. Depuis la constitution du premier groupement forestier, les principaux incitatifs pour investir relèvent de programmes ou de mesures fiscales s'étant très peu améliorés.

Malgré quelques différends sur les moyens, Groupements forestiers Québec et l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec ont toujours travaillé ensemble afin d'améliorer les conditions des travailleurs et des propriétaires forestiers, le rendement des forêts et la rentabilité des investissements. Indubitablement, plusieurs barrières devront tomber afin de créer un environnement dyna-



mique où tous les acteurs pourront développer leur plein potentiel et où l'offre de services aux propriétaires sera variée et de qualité. Une révolution devra s'imposer pour mettre en place un système adapté à la réalité de 2021, mais surtout, qui saura demeurer performant tout en saisissant les opportunités à venir.

La forêt privée, malgré qu'elle appartienne à des individus, des sociétés et des organismes, est une richesse collective. Les groupements forestiers ont été parmi les premiers acteurs importants à faire reconnaître les bénéfices multiples qu'elle apporte à la société.

En raison de la lutte aux changements climatiques et de l'importance de la relance économique post-pandémie, les avantages à investir en forêt privée sont encore plus grands qu'il y a 50 ans. Nos deux organisations porteront ensemble ce message haut et fort. Nous avons à cœur l'aménagement de la forêt privée, et c'est en fait, le principal moteur de nos efforts conjoints pour assurer le développement de son plein potentiel.

Charles-Philippe Mimeault Laflamme
Président
Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec

Créés dans les années 1970 pour favoriser la gestion durable de la ressource forestière en milieu privé, les groupements forestiers constituent un exemple performant de gestion participative et de développement économique régional. Les personnes qui ont initié les premiers groupements ont été des visionnaires et des maîtres dans l'art de consulter et de mobiliser les propriétaires de boisés privés. Ils ont permis la mise en commun des besoins de ces derniers afin de consolider et de dynamiser leurs actions en matière de protection et d'aménagement des ressources forestières, et ce, afin de répondre à des enjeux collectifs en faveur du développement des régions.

Si la fibre crée de la richesse, la forêt crée de la valeur ajoutée. La forêt, c'est un habitat faunique qui favorise le maintien de la biodiversité. C'est aussi un terrain de jeu pour la réalisation d'activités de prélèvements fauniques, ainsi que d'activités récréatives et de plein air. Cinq décennies d'actions des groupements forestiers ont permis d'augmenter sans conteste la qualité et la valeur des biens



Fondation de la faune du Québec

et services rendus par la forêt privée. Ils jouent un rôle de premier plan dans la dynamique des régions et des collectivités. C'est ce qui explique leur succès.

À la Fondation de la faune du Québec, nous sommes fiers de pouvoir contribuer au succès des groupements forestiers, en soutenant financièrement la réalisation de projets qui intègrent des objectifs de conservation et de mise en valeur de la faune et son habitat. À ce jour, c'est 85 projets de groupements forestiers provenant de six régions administratives qui ont été financés : des projets de sensibilisation à la protection de la faune et de son habitat, ainsi que de planification et d'aménagement de travaux forestiers. Les groupements forestiers et les propriétaires de boisés privés sont des acteurs de premier plan dans la conservation et la mise en valeur de la faune et son habitat.

Félicitations et bonne continuité !

Jean-Claude D'Amours
Président-directeur général
Fondation de la faune du Québec

Les groupements forestiers en chiffres (2019-2020)

	Retombées (millions \$)		
Masse salariale	Sous-traitance	Droits de coupe aux propriétaires	
38,13	75,71	30,04	

Les syndicats et offices de la province réunissent leur voix pour souligner le 50^e anniversaire de la création du premier groupement forestier au Québec.

À l'époque, les syndicats et offices avaient participé activement à la création des groupements forestiers et aujourd'hui, nous poursuivons avec fierté notre mission de représenter les 134 000 propriétaires forestiers de la province!



BOISÉS PRIVÉS

Possibilité d'une taxation distincte

Depuis un peu plus d'un an, les propriétaires de boisés privés peuvent bénéficier d'un taux de taxation distinct auprès de leur municipalité.

La Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles a été adoptée par l'Assemblée nationale le 17 mars 2020.

En plus d'apporter des modifications à la taxation agricole, cette loi a créé la catégorie d'immeubles forestiers, permettant ainsi aux municipalités d'offrir la possibilité d'établir un taux de taxation distinct pour les propriétaires de boisés privés. Il s'agissait d'une demande exprimée depuis la fin des années 1970 par les acteurs de la forêt privée.

« Ce projet de loi s'inscrit dans notre objectif de maximiser le potentiel des forêts afin de créer de la richesse dans les régions du Québec, tout en contribuant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il favorisera la réalisation d'activités d'aménagement forestier durable et la participation

des forêts privées à l'approvisionnement des usines de transformation du bois du Québec », a déclaré le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, **PIERRE DUFOUR**, au moment de la présentation du projet de loi.

De son côté, le président de Groupements forestiers Québec, **RÉNALD BERNIER**, invite les propriétaires de boisés privés à se prévaloir de cette nouvelle législation et les municipalités à ne pas hésiter à mettre en place une taxation distincte.

« Contribuer aux activités en forêt privée, c'est favoriser le développement durable. De par sa localisation plus au sud, sa proximité des usines de transformation, son cycle de vie plus court et des travaux de récolte sur de plus petites superficies, la forêt privée fait partie de la solution d'avenir », fait-il valoir.

Selon le MFFP, les arbres plantés en forêt privée permettront une séquestration annuelle de

111,5

kilotonnes de CO₂ équivalent en 2030

ainsi que de

373,1

kilotonnes de CO₂ équivalent en 2050.

GROUPEMENT FORESTIER DE TÉMISCOUATA

Des opérations diversifiées

Le Groupement forestier de Témiscouata constitue une force avec laquelle il faut compter dans sa région. L'entreprise innove continuellement et ses affaires se portent plutôt bien. Toutefois, la crise de la main-d'œuvre qui sévit présentement l'affecte et jette un peu d'ombrage au tableau de ce Success Story régional. Nous avons récemment discuté avec le directeur général de l'organisation, qui nous a fait part de ses préoccupations et des espoirs qu'il entretient pour le futur.

MARTIN CLAVEAU

Qu'est-ce qui vous a amené à la direction générale du groupement M. Albert ?

FRANCIS ALBERT : J'ai débuté ma carrière comme technicien forestier à la Corporation Agro-Forestière Transcontinentale où j'ai pratiqué ce beau métier de 1987 à 1993. Ensuite, en 1993, j'en suis devenu le directeur général. Lors de la fusion de notre organisation avec le Groupement forestier de l'Est du Lac Témiscouata, en 2010, je me suis retrouvé à la tête du nouveau groupement de Témiscouata qui voyait le jour à ce moment.

Comment décririez-vous la situation actuelle de votre groupement ?

Nous traversons une période relativement favorable, puisque nos affaires se portent assez bien. Nous maintenons un chiffre d'affaires moyen d'environ 25 M\$ par année. Nous entrevoyons même la possibilité d'atteindre les 28 M\$ cette année et du même coup, de faire la récolte de 250 000 m³ de bois. Présentement, nous en sommes à peu de chose près dans la situation que nous avions avant la COVID-19.

C'est donc dire que la pandémie ne vous a pas trop atteint ?

Nous avons été affectés comme tout le monde, mais dans l'ensemble ce ne fut pas la catastrophe anticipée. Personnellement, j'ai profité de la pandémie pour profiter de petits bonheurs et faire un peu de « ski doo ». J'habite la ville de Packington qui est une des seules agglomérations de la région dont la population n'a pas diminué dans les dernières années, alors nous en sommes bien fiers. Si ça se trouve, je remarque même certains effets bénéfiques de la pandémie. Je constate, par exemple, qu'il y a de plus en plus de jeunes qui désirent demeurer dans notre région. On les voudrait encore plus nombreux, mais c'est très certainement positif de voir ça.

Tout va donc pour le mieux pour votre organisation ?

Non, on ne peut pas dire ça. Ce qui nous complique l'existence, ce sont les problèmes de main-d'œuvre. Nous traversons présentement une période de transition. D'un côté, nous sommes en bonne posture et nous avons de belles opportunités devant nous, mais de l'autre, la main-d'œuvre nous manque pour saisir ces opportunités. Présentement, c'est difficile pour des entreprises de trouver des employés dans une région où il y a plein de monde comme Montréal, alors ça l'est davantage ici, où la population est moins importante.

Existe-t-il des solutions aux problèmes de main-d'œuvre que vous éprouvez ?

L'immigration pourrait représenter une partie de la solution éventuellement. Par contre, le délai de deux ans qui est nécessaire au Québec pour régulariser la situation d'un travailleur immigrant constitue un frein majeur. À long terme, les immigrants seront sans doute plus nombreux et ils feront partie de la solution, mais pour l'instant, ce n'est pas le cas chez nous. Pour bénéficier de l'apport de travailleurs immigrants en 2022, il aurait fallu préalablement en avoir fait la demande en 2020. Donc, à court terme ce n'est pas la solution. En ce moment, si je le pouvais j'embaucherais une dizaine de débroussaillers, deux ingénieurs et deux techniciens forestiers. Nous offrons de bonnes conditions de travail, mais nous manquons de candidats. C'est aussi dommage de constater que les travaux manuels attirent moins les jeunes maintenant que ce l'était auparavant. Ce sont pourtant de bons emplois bien rémunérés, alors une autre solution est de les valoriser davantage.

Depuis quelques années, vous faites partie des propriétaires des scieries Bégin et Bégin à Lots-Renversés et NBG à Rivière-Bleue. Pour quelle raison votre organisation est-elle impliquée dans ces entreprises ?

Nous sommes actionnaires-propriétaires de la scierie Bégin et Bégin depuis 1997 et pour la scierie NBG, notre implication remonte à 2003. Le fait d'avoir des accès privilégiés à ces deux usines nous procure des avantages indéniables. Les deux compagnies ont des productions différentes, mais toutes deux sont importantes dans leur secteur. Une autre des raisons qui a motivé notre participation est que ça nous procure une bonne garantie d'approvisionnement en bois. Ça nous permet du coup d'être mandataires et d'assurer ainsi la gestion de la forêt. Nous planifions la récolte et le transport sur une base annuelle. Des entreprises telles que le Groupe Lebel de Rivière-du-Loup, Charbon de Bois Franc Basques de Rimouski et Les bardeaux Lajoie de Saint-Eusèbe comptent toutes en bonne partie sur nous pour maintenir leur production. Le fait d'être en partie propriétaire de ces usines nous permet de proposer des offres clé en main aux entreprises et à nos propriétaires, alors ça nous rend d'autant plus pertinents.

Vous faites beaucoup d'interventions en forêt publique, mais quelle est l'importance de la forêt privée pour vous ?

Les affaires de notre groupement proviennent aux deux tiers de la forêt publique, mais il y a tout de même plus d'un tiers, soit 35 %, qui découlent de la forêt privée; alors ce secteur demeure extrêmement important et stratégique pour nous. Tous ces propriétaires ont aussi besoin de nous, alors c'est un volet très important de notre activité.

Outre ces usines, que faites-vous pour diversifier vos activités ?

Nous faisons un paquet de choses avec cet objectif en tête. Récemment nous sommes intervenus dans le déboisement préalable à l'installation d'un parc d'éoliennes. Nous contribuons aussi à la construction de la route 185 qui traverse notre région d'un bout à l'autre. Notre groupement génère aussi 20 000 tonnes de production de biomasse par année, alors je crois qu'on peut dire que nous sommes très diversifiés. C'est très sain qu'il en soit ainsi.

En plus d'être propriétaire de deux scieries, possédez-vous d'autres équipements ?

Non, nous ne possédons pratiquement pas d'équipements car ça représenterait une charge supplémentaire importante. Nous préférons laisser le champ libre sur cet aspect à nos sous-traitants. Ceci dit, nous avons extrêmement besoin de ces gens et de leur apport. Ils sont essentiels à la bonne poursuite de nos activités, alors nous essayons de leur faciliter la vie autant que possible et d'être d'adon avec eux.

Votre territoire comporte pas mal de feuillus, qu'est-ce que ça implique pour un groupement comme le vôtre ?

Les marges de profit que nous obtenons avec les feuillus sont plus basses que ce que les résineux procurent présentement. Nous essayons

de rentabiliser la forêt qui est la nôtre le mieux possible, car elle est bourrée de possibilités. Un bois comme le tremble, dont nous disposons en quantité importante, pourrait être davantage utilisé dans la construction. Il produit, par exemple, de belles poutres d'apparat et d'excellentes planches pour cueillir des pizzas cuites sur feu dans les restaurants. Nous aimerions aussi que ce bois soit utilisé dans la fabrication d'armoires de cuisine et nous faisons des essais dans cette perspective, mais pour l'instant les fabricants d'armoires n'ont pas encore emboîté le pas. Ça représenterait pour nous un très beau débouché pour cet arbre dont nous disposons en grande quantité sur notre territoire.

On vous souhaite quoi pour le futur ?

De poursuivre la gestion efficace de notre forêt. De continuer à bien servir nos propriétaires de lots de manière à ce qu'ils obtiennent plus de valeur pour leur bois et de trouver tous les employés dont nous avons besoin pour le faire.



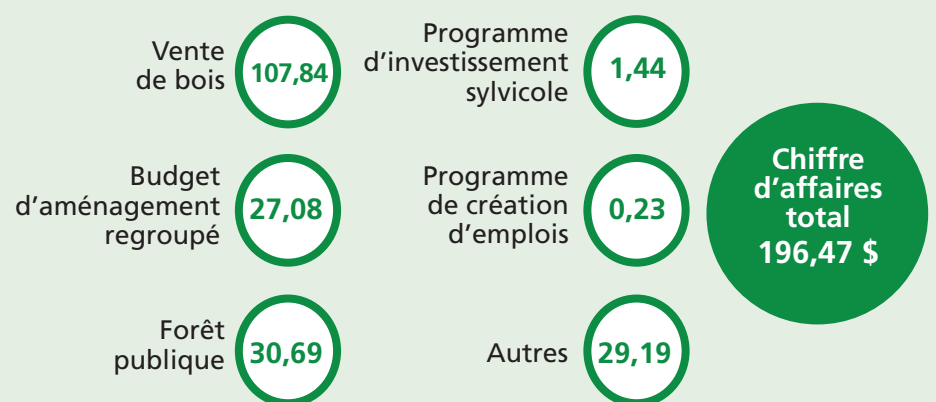
Coordonnées :

Siège social
232, rue Bellevue
Auclair
Québec G0L 1A0
Téléphone : 418 899-6673
Télécopieur : 418 899-2708

Point de service
340, chemin Principal
Saint-Elzéar-de-Témiscouata
Québec G0L 2W0
Téléphone : 418 854-3567

Les groupements forestiers en chiffres (2019-2020)

Provenance du chiffre d'affaires (millions \$)



SCIERIES NBG ET BÉGIN ET BÉGIN

Place à la valeur ajoutée!

Un sympathique Néo-Brunswickois est le directeur général de l'usine de sciage NBG de Rivière-Bleue. Ce qui est particulier dans son cas, c'est qu'il est aussi le directeur d'une autre scierie, soit celle de Bégin et Bégin à Lots-Renversés dans le Témiscouata. Outre qu'elles partagent une direction unifiée, les deux entreprises se distinguent aussi pour d'autres raisons dont le fait qu'elles sont la propriété de groupements forestiers et qu'elles mettent l'emphase sur la valeur ajoutée.

MARTIN CLAVEAU

Dans un premier temps, les deux entreprises se spécialisent toutes les deux dans le traitement de feuillus. Bien que ce type de produit fasse présentement l'objet d'une demande moins intense que le bois résineux, cette production demeure importante et pourrait faire l'objet d'une belle progression dans les prochaines années selon **GORDON BOWSER**.

ACTIONNAIRES

L'actionariat de chacune des usines est également particulier, puisque deux groupements forestiers en font partie, ce qui en soit constitue une innovation. Chaque scierie possède toutefois sa propre structure de fonctionnement et des action-

naires différents, mais elles partagent tout de même un seul directeur général Gordon Bowser. Pour un groupement forestier comme celui de Témiscouata, l'avantage de faire partie des propriétaires permet aussi d'obtenir l'accès à une garantie d'approvisionnement et d'opération, et de la gestion qui en découle. Parmi les autres éléments extrêmement positifs que retient M. Bowser, on peut retenir le fait que des groupements forestiers soient actionnaires, ce qui procure une plus-value incomparable aux deux usines mais aussi aux membres des organisations. « Nous maintenons un lien vraiment solide et privilégié avec les groupements. En un

seul appel, nous sommes en mesure de joindre des centaines de propriétaires en ne nous adressant qu'à un seul interlocuteur. C'est vraiment exceptionnel », souligne le DG

DEMEURER COMPÉTITIF

Bon an, mal an, les deux usines demeurent en excellente santé car elles modernisent continuellement leurs installations. « C'est vraiment important pour nous de demeurer compétitifs et nous investissons dans des technologies de pointe », note le DG. Il explique que la scierie NBG a bénéficié d'améliorations récentes dans ses installations, mais il promet que des investissements équivalents suivront d'ici quelques mois chez Bégin

et Bégin. « Pas question qu'une de nos usines traîne de la patte par rapport à l'autre », énonce le dirigeant qui souligne du même chef que les technologies qui sont utilisées pour scier du tremble ne sont pas les mêmes que pour le résineux.

Pour le directeur général, la flambée récente des prix du bois d'œuvre n'a pas touché ses entreprises – les affaires sont demeurées plutôt stables dans les derniers mois. « Ce n'est pas du tout notre marché qui est touché par la flambée des prix, c'est plutôt celui du résineux », certifie-t-il.

BOIS DU COIN

Une forte proportion du bois qui est scié dans les deux usines provient en très grande partie du territoire des deux groupements qui sont actionnaires, mais une certaine quantité provient du Maine et du Nouveau-Brunswick qui sont à un jet de pierre du Témiscouata. Les deux usines fonctionnent en semaine, soit du lundi au vendredi et la demande n'est pas

présente pour augmenter la cadence pour l'instant.

DÉFIS

« Le plus grand défi auquel les scieries feront face dans les prochains mois demeure celui de la main-d'œuvre. Présentement, la relève n'est pas au rendez-vous et ça se vérifie à tous les niveaux. Du poste de superviseur à celui de manoeuvre, nous avons des besoins dans pratiquement tous les types d'emplois », s'exclame le DG, qui voit comme solution l'augmentation des seuils d'immigration.

« Le deuxième défi majeur est celui de l'automatisation. Il faut

que nous soyons en mesure de simplifier nos procédés. Il demeure important de moderniser nos usines pour assurer leur croissance respective », plaide-t-il.

« Nous faisons aussi face à un dernier défi, car en matière d'approvisionnement nous devons maintenir nos acquis; ça aussi c'est important. Le lien que nous avons avec les groupements de Témiscouata et Grand-Portage devient donc encore plus important », conclut Gordon Bowser.

Bégin et Bégin

L'entreprise Bégin et Bégin est implantée à Lots-Renversés au Témiscouata depuis 1925. Cette scierie exploite trois types de production : un secteur pour la fabrication de copeaux; un secteur pour le sciage de bois de palette pré-coupé ainsi qu'un secteur de billes de grands diamètres. Toutes ses installations sont rassemblées sur un même site. La scierie génère de très nombreux emplois directs à son site d'exploitation et plusieurs autres dans l'exploitation forestière et le transport. Bégin et Bégin appartient au Groupement forestier de Témiscouata, au Groupe Savoie de même qu'à l'entreprise bien connue Cascades.

La compagnie est bien enracinée dans son milieu. Elle génère un chiffre d'affaires de plusieurs millions de dollars annuellement. L'entreprise demeure l'un des plus importants employeurs du Témiscouata. Bégin et Bégin inc. produit annuellement entre 11 et 12 millions de PMP (pied mesure de planche), soit environ 7 millions de PMP de bois de grade et 4 millions de PMP pré-coupés pour palette. Entre 80 000 et 85 000 de TMA (tonnes métriques anhydres de copeaux) sont transformés chaque année dans le secteur des copeaux. « Parmi nos produits qui ont de fortes valeurs ajoutées, nous produisons des composantes de palettes et des traverses de voies ferrées qui sont ensuite revendues à l'entreprise Stella Jones », nous expliquait Gordon Dowser.

Groupe NBG inc.

Autrefois appelée Norampac, Bégin et groupements (NBG), la scierie NBG appartient aujourd'hui en partie aux groupements de Témiscouata et de Grand-Portage. L'entreprise Cascades et la scierie Bégin et Bégin figurent aussi au nombre de ses propriétaires. La scierie a vu le jour en 1983 et se spécialise dans la taille du bois franc, principalement le tremble.

« Dans son passé, l'usine de Rivière-Bleue a déjà été la propriété du groupe américain Bowater », nous racontait le directeur général.

Le groupe de propriétaires actuels a pris possession de la scierie en février 2003. L'entreprise poursuit depuis sa spécialisation dans le bois franc. Elle met en marché des millions de PMP chaque année dans des bois de grade, de composantes de palettes et bois carré de qualité et de dimensions variées. Avec la capacité de production impressionnante qui est la sienne, le Groupe NBG demeure l'un des plus importants scieurs de tremble au Québec. Parmi ses produits à valeur ajoutée intéressante, la scierie conçoit des moules qui sont recherchées par les concepteurs de cercueils.

L'entreprise emploie une cinquantaine de personnes.

Les groupements forestiers en chiffres (2019-2020)

Membership

26 343
propriétaires membres

Superficie sous aménagement
1,64
million d'hectares

PORTABLE WINCH

TREUILS PORTABLES

Plusieurs modèles disponibles

PARFAITS POUR :
Propriétaires de lots boisés
Producteurs de bois de chauffage
Travaux occasionnels et/ou saisonniers

Découvrez notre gamme complète sur
WWW.PORTABLEWINCH.CA
1 888 388-7855

PROPULSÉS par **HONDA**

Regard vers l'avenir des groupements forestiers

Une grande rencontre tenue à la fin du mois de juin a permis de faire le point sur la situation actuelle des groupements forestiers et du même coup d'aborder les principaux défis à venir de même que les actions à entreprendre pour assurer la pérennité de ce modèle d'affaires unique.

À l'occasion de cette rencontre en ligne qui a eu lieu le 29 juin, Groupements forestiers Québec a présenté les résultats d'une vaste étude réalisée par le Groupe DDM portant sur l'optimisation des groupements forestiers.

Des données très intéressantes ont ainsi été présentées. On a, notamment, appris que les groupements forestiers ont actuellement un revenu annuel moyen de 5,5 M\$, qu'ils comptent aussi en moyenne 775 propriétaires et récoltent environ 50 000 mètres cubes de bois. Un peu plus de la moitié des groupements (57%) sont propriétaires d'au moins une autre entreprise. Pour ce qui est du bénéfice net moyen, il se chiffre à 280 000 \$.

En plus de recueillir ces données, le Groupe DDM a réalisé un sondage auquel les représentants des groupements ont participé en très grand nombre et qui a fait ressortir plusieurs défis importants pour les prochaines années.

Les répondants ont, notamment, été invités à se prononcer sur les principaux risques qui résulteraient si leurs activités devaient se maintenir selon les mêmes conditions pour les prochaines années. Sans surprise, la rétention de personnel a été identifiée comme principal danger. « On comprend que c'est un enjeu très important. Si

ça continue comme ça, les gens des groupements nous disent qu'ils ne seront plus en mesure d'offrir des conditions permettant d'attirer et de garder la main-d'œuvre dont ils ont besoin », explique **BRUNO DEL DEGAN**, président du Groupe DDM et ingénieur forestier de formation.

Parmi les autres risques évoqués, on retrouve la diminution du nombre et de la qualité des travaux réalisés, de même que la non-rentabilité. La dépendance des groupements aux programmes gouvernementaux est un autre enjeu important. Ainsi, la moitié des répondants estiment que la pérennité de leur groupement serait compromise advenant une diminution des budgets liés au Programme de mise en valeur des forêts privées.

PISTES DE DIVERSIFICATION

M. Del Degan n'en démord pas, face à ces résultats « la diversification des sources de revenus apparaît comme une avenue que les groupements forestiers se doivent de considérer ». La bonne nouvelle, c'est que 93% des répondants se disent effectivement intéressés à diversifier leurs revenus.

L'étude du Groupe DDM va encore plus loin en présentant les avenues de diversification jugées les plus attrayantes par les représentants des

groupements forestiers. Fait intéressant, au premier rang des opportunités de diversification pour les groupements forestiers, on retrouve l'achat d'une flotte de camions. Parmi les autres réponses populaires, on retrouve ensuite le développement de la filière acéricole, de même que la mise en place de filiales et les pourvoies.

AU PREMIER RANG DES OPPORTUNITÉS DE DIVERSIFICATION, ON RETROUVE L'ACHAT D'UNE FLOTTE DE CAMIONS, SUIVI DE LA FILIÈRE ACÉRIQUE, DE LA MISE EN PLACE DE FILIALES ET LES POURVOIES.

GROUPEMENT OPTIMAL

Dans le cadre de son étude, le Groupe DDM a élaboré ce que M. Del Degan a présenté comme un modèle optimal de groupement forestier. D'entrée de jeu, on constate que ce modèle est d'une taille plus importante que la moyenne actuelle des groupements en termes aussi bien de revenus, de nombre de propriétaires servis, que de superficie de terrains sous aménagement.

Ces projections amèneront-elles certains groupements à envisager la possibilité de fusions avec



BRUNO DEL DEGAN

des groupements voisins? La discussion sur le sujet a eu lieu dans le cadre de la rencontre en ligne. Des représentants de groupements ont entrepris des démarches en ce sens, dont ceux des groupements forestiers de L'Islet et Montmagny, de même que ceux du Groupement forestier du Haut-Yamaska et d'Aménagement forestier et agricole des Sommets ont parlé de leur expérience et des raisons qui les motivent.

Les discussions sont donc lancées sur les meilleures façons d'optimiser le modèle d'affaires unique qui est celui des groupements forestiers!

GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC

Des services toujours adaptés aux membres

Au fil des ans, Groupements forestiers Québec a vu à développer à l'intention de ses groupements membres les services dont ils ont besoin pour faire face à leurs défis quotidiens et assurer leur avenir. À preuve : la création du service de soutien informatique et maintenant le nouveau service d'aide au développement des groupements forestiers.

Face aux progrès considérables réalisés ces dernières années en matière de technologies, Groupements forestiers Québec, autrefois RESAM, a rapidement compris la nécessité de mettre en place un service de soutien informatique afin de permettre à ses membres de bénéficier de ces avancées.

C'est ainsi qu'en 2016, **BERNARD OUELLET**, alors directeur général au Groupement forestier Métis-Neigette, se voit confier un mandat en ce sens. « Les membres nous disaient qu'ils avaient des besoins pour des outils informatiques adaptés à leur réalité. Ce qu'on a fait, c'est qu'on les a écoutés », explique M. Ouellet.

C'est ce qui a conduit, notamment, à la création du logiciel RESAMGIS, un système d'information géographique qui permet d'effectuer la gestion complète des propriétaires d'un conseiller

forestier. Cela inclut, notamment, la gestion des actions, conventions et propriétés, la création des plans d'aménagement et des prescriptions sylvicoles, de même que la facturation des travaux réalisés auprès des Agences de mise en valeur de la forêt privée du Québec en ce qui a trait aux données terrain et de la géomatique.

Le logiciel permet d'associer une base de données dynamique de propriétaires avec la géomatique afin de produire les documents nécessaires aux opérations forestières et administratives du conseiller. Différents rapports et formulaires servent à améliorer l'efficacité du conseiller, autant du côté de la planification, que du suivi des opérations.

Face aux importants besoins des membres, un responsable du développement informatique a été nommé, soit **GUY GENEAU**. Celui-ci super-

pose, entre autres, une offre de formation partout sur le territoire pour permettre aux groupements d'utiliser les dernières avancées technologiques de manière à gagner en efficacité.

SERVICE D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Plus tôt ce printemps, Groupements forestiers Québec a aussi lancé un nouveau service de soutien personnalisé visant spécifiquement à appuyer les groupements forestiers dans leur développement. « Il s'agit d'un service conçu par et pour les groupements forestiers. En fonction des besoins identifiés par les groupements, ce service pourra, par exemple, faire l'objet d'une aide financière de soutien au développement, de mentorat, de formation en présentiel, de soutien direct en entreprise, ou d'aide au développement de nouveaux outils », explique le président de Groupements forestiers Québec, **RÉNALD BERNIER**.

Voici un aperçu des volets abordés :

- › Mentorat de direction de groupement et structure d'entreprise
- › Optimisation des processus et gestion de la récolte

- › Analyse financière de l'entreprise (détermination des coûts de revient, gestion par projet)
- › Croissance de l'entreprise (développements horizontal, vertical et linéaire)
- › Structure efficace des différents secteurs (forêt privée et forêt publique)

Pour piloter ce projet, Groupements forestiers Québec a de nouveau retenu les services de Bernard Ouellet, qui cumule plus de 20 ans d'expérience dans la direction d'un groupement forestier. Celui-ci est assisté de plusieurs autres spécialistes reconnus de manière à offrir aux groupements des solutions répondant à leurs besoins spécifiques.

M. Ouellet indique avoir déjà commencé à offrir le service à quelques groupements et que les choses se passent très bien. « En revoyant leurs processus, les groupements ont l'opportunité d'améliorer leur efficacité et leur rentabilité. C'est un investissement qui en vaut la peine », déclare-t-il. En terminant, Groupements forestiers Québec entend toujours mener une grande consultation auprès de ses membres au cours des prochains mois. L'objectif : s'assurer de leur offrir les services adaptés à leurs besoins.

IL Y A 50 ANS, ÉTAIT FONDÉ LE GROUPEMENT COOPÉRATIF AGRO-FORESTIER DE LA RISTIGOUCHE

Avec lui, voyait le jour un nouveau modèle d'affaires unique né de la volonté des propriétaires de boisés de s'unir pour mettre en valeur leurs ressources pour le plus grand bénéfice de leurs communautés.

Aujourd'hui, Groupements forestiers Québec est fier de représenter 37 groupements forestiers et 26 000 propriétaires membres totalisant près de 200 M\$ de chiffre d'affaires.

Avec la reconnaissance toujours accrue de l'importance de la forêt privée, à laquelle contribuent les groupements par leur professionnalisme, un avenir encore plus prometteur se profile à l'horizon.

BONNE FÊTE AU GROUPEMENT COOPÉRATIF AGRO-FORESTIER DE LA RISTIGOUCHE ET LONGUE VIE AUX GROUPEMENTS FORESTIERS!



**GROUPEMENTS
FORESTIERS
QUÉBEC**

Une équipe de biologistes au service des propriétaires forestiers

Issue du Groupement forestier Chaudière, l'entreprise Gestizone, de Saint-Georges-de-Beauce, se spécialise dans les projets environnementaux et fauniques, notamment sur les terres des propriétaires de boisés soucieux de la conservation de l'environnement et des ressources fauniques.

ALEXANDRE D'ASTOUS

PHOTO COURTOISIE



Une biologiste qui délimite les milieux humides.

Gestizone compte sur une équipe de cinq biologistes, sous la direction d'ÉMILIE ST-ROCH, qui est aussi biologiste et une des actionnaires de l'entreprise. « Au départ, j'étais biologiste au sein d'un groupement forestier. À cette époque, on offrait des services plus en lien avec la foresterie, par exemple des plans d'aménagement forêt-faune, des projets de conservation volontaire de milieux humides sur des terres privées et beaucoup de projets de ce type-là. En 2009, la protection de l'environnement a commencé à évoluer. La loi sur la qualité de l'environnement a subi différents changements dans les dernières années ce qui permet de l'ouverture pour de nouveaux projets et c'est pour cela qu'on a décidé de créer une entreprise distincte dans laquelle le Groupement forestier Chaudière est actionnaire majoritaire », raconte Mme St-Roch, en précisant que Gestizone a été officiellement créée le 10 avril 2010.

PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES

Au début de ses opérations, Gestizone concentrait ses activités autour de la protection des milieux humides. « La loi sur la qualité de l'environnement, en vertu de l'article 22, c'est ce qui a donné l'essor à notre entreprise. La plupart de nos ouvrages tournent autour de cette loi-là. La conservation des milieux humides existait depuis longtemps, mais avant 2009, c'était moins présent. Même si la préservation des milieux humides et hydriques était prévue dans la loi, le processus d'autorisation environnementale était plus simple et les propriétaires forestiers s'en souciaient moins. Il faut aussi avouer qu'à l'époque, l'environnement était moins tendance qu'aujourd'hui. Les gens étaient moins tentés d'investir dans ce domaine », indique Mme St-Roch.

Le processus de demande d'évaluation environne-

mentale était beaucoup plus simple à l'époque du démarrage de l'entreprise. « Cela a changé à peu près en 2010 et au fil des années, il y a toujours eu des changements. Cela a évolué beaucoup et aujourd'hui, c'est devenu un incontournable. Le moins important qu'on a à faire des ouvrages sur des terrains, c'est important de savoir avant si on a la présence de milieux humides, cours d'eau, espèces en péril si on veut éviter des infractions. Tout cela peut être contraignant pour la réalisation d'un projet. Nous sommes là pour aider les propriétaires de lots, les propriétaires de terres et les entrepreneurs de même que les municipalités à savoir s'il y a des contraintes sur le terrain pour réaliser des projets et, si c'est le cas, les orienter adéquatement pour peut-être faire leur projet à côté, cibler des secteurs où ce sera moins problématique pour faire ces ouvrages. Sinon, on peut les aider dans tout le processus de demandes d'autorisation ministérielle. »

DÉMÊLER LA LÉGISLATION

Gestizone est là pour aider les gens à propos de tout ce qui touche la législation concernant la conservation des milieux humides. « Nous sommes en mesure de faire tout le processus de demande d'autorisation. On peut aller faire la visite terrain afin de délimiter les milieux humides et hydriques et de faire la caractérisation écologique complète. On va mettre les bandes de protection dans le plan et on va mentionner au client ce qu'il peut ou ne peut pas faire. Il est parfois possible d'obtenir une dérogation du ministère de l'Environnement. Ce dernier va toujours prioriser d'éviter le plus possible les milieux humides et hydriques, puis de minimiser les impacts et finalement de compenser financièrement. Des fois, il est possible de juste déplacer un peu le projet. On en a vu d'autres. Ça fait plusieurs

années qu'on travaille là-dedans. Nous sommes en mesure de bien guider le propriétaire et s'il doit déposer des demandes de certificats d'autorisation, on peut s'occuper de tout le processus de demandes d'autorisation ministérielles pour pouvoir faire le projet », mentionne Mme St-Roch.

AMÉNAGEMENTS FAUNIQUES

Gestizone offre aussi des services d'aménagements fauniques aux propriétaires de boisés privés. « En forêt privée, on fait beaucoup de projets d'aménagement de la faune et de conservation de milieux humides, même de création de milieux humides. Il y a des propriétaires qui ont de l'intérêt pour développer des choses sur leur propriété », souligne Mme St-Roch.

La clientèle de Gestizone comprend également des entrepreneurs en construction municipale. L'entreprise offre ses services à l'ensemble du Québec. « Nous allons jusqu'en Gaspésie, sur la Côte-Nord et l'Outaouais. On se promène. Nous sommes flexibles. C'est sûr que le gros de notre clientèle se trouve en Chaudière-Appalaches, mais on se déplace souvent parce qu'on nous demande pour aller travailler à l'extérieur. »

POURVOIRIE DU LAC PORTAGE

Gestizone exploite également la Pourvoirie du Lac Portage à Saint-Théophile, en Beauce, depuis 2016. Le groupement forestier Chaudière est aussi actionnaire, tout comme Émilie St-Roch et une autre personne, DAVID LAPIERRE. « C'est une grosse propriété. À l'époque, avant qu'on en obtienne la gestion par Conservation de la nature Canada, c'était une terre privée de 28 km carrés et on travaillait déjà beaucoup avec le propriétaire pour sa planification autant pour ses travaux forestiers et fauniques que sur la gestion de la chasse sur le territoire. On y gère la chasse depuis 2011. Du fait qu'on gère une pourvoirie, qu'on gère la chasse, nous avons développé des expertises en lien avec l'aménagement des lots forestiers à tous points de vue, mais surtout dans une optique de gestion des populations de cerfs de Virginie », raconte Mme St-Roch.

La beauté du territoire, la richesse faunique et la qualité des services offerts à la Pourvoirie du Lac Portage ont fait sa renommée auprès des pêcheurs, des chasseurs, des touristes d'aventure, des familles et des entreprises depuis plusieurs années.

GESTION DE LA CHASSE

Gestizone favorise la gestion QDM pour la chasse. « Ça vient des États-Unis où ça s'appelle le *Quality Deer Management*. Cette gestion a permis à la Pourvoirie du Lac Portage d'avoir vraiment des chevreuils trophées et d'en faire une forêt modèle. Cela a inspiré beaucoup de propriétaires de lots privés qui nous ont approchés pour avoir des chevreuils trophées comme les nôtres. Sur des lots privés, c'est de la microforesterie. On y va au compte-goutte. C'est particulier à chacun des lots. Chacun a ses problématiques et chacun a ses avantages. On va éviter les boisés qui sont trop propres en évitant les nettoyages intensifs. Il y a plusieurs aménagements qui peuvent être recommandés. Par exemple de conserver certains



arbres fruitiers, de conserver certaines essences d'arbres au détriment de d'autres. C'est vraiment du cas par cas. Ça dépend de ce qu'on va avoir sur la propriété. Ça ressemble un peu à un plan forestier, sauf que ce sera un plan orienté vers l'aménagement du cerf de Virginie », explique Émilie Saint-Roch.

Gestizone a été approché par des propriétaires qui ont des superficies assez importantes pour travailler avec eux pour optimiser leur terre pour la chasse.

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Pour l'avenir, Gestizone prévoit que l'engouement pour la gestion intégrée des ressources et la conservation de l'environnement dans une optique de développement durable sera encore plus important qu'aujourd'hui. « La réalité des propriétaires forestiers a changé. Les gens sont portés à s'exiler de la ville vers les régions et à acheter des terres. On sent qu'il y a un engouement plus marqué pour avoir des terres à bois, mais dans des visées plus de qualité de vie que de production forestière. Ça change un peu les vocations des lots et on le constate. Nous avons des gens qui nous approchent pour voir ce qu'ils peuvent faire sur leur propriété privée pour en faire un lieu de développement plus durable et de connaître aussi les choses qu'ils pourraient exploiter sur leur propriété, que ce soit les produits forestiers non ligneux, le côté environnemental ou faunique », affirme Mme St-Roch.

« Les gens veulent de plus en plus tendre vers des choses qui touchent à plus d'aspects que simplement la foresterie, tout en intégrant aussi cet aspect. Les gens sont portés à nous contacter du fait que nous avons une vaste expérience dans tous ces champs d'expertise là. Pour rentabiliser leur achat, certains propriétaires vont faire un peu de sapins de Noël, un peu d'acériculture, des produits forestiers non ligneux, faire un secteur un peu plus pour la chasse. Finalement, ils vont se servir de leur lot pour plusieurs usages. C'est là que ça devient intéressant pour eux d'avoir une expertise externe pour leur donner toutes les possibilités d'aménager un lot en complémentarité des planifications forestières des groupements forestiers. Après, c'est à eux de prendre les décisions sur chacun des points ou des peuplements selon ce qu'ils ont envie de faire. C'est important pour nous de pouvoir répondre à ce besoin qui peut être très particulier », précise la directrice.

Des jeunes DG qui ont confiance en l'avenir

Présent dans le paysage forestier québécois depuis 50 ans, les groupements forestiers demeurent tout aussi pertinents que lors de leur fondation et ils le seront encore plus dans les prochaines années, selon deux jeunes directeurs généraux de groupements contactés par *Le Monde Forestier*.

ALEXANDRE D'ASTOUS

SAMUEL POULIN est le nouveau directeur général du Groupement forestier Beauce-Sud depuis le 29 mars dernier après une carrière de 10 ans comme technicien forestier au sein de l'organisation.

« J'ai toujours voulu travailler en forêt et j'ai toujours travaillé au Groupement forestier. J'ai le Groupement tatoué sur le cœur. Ça été mon seul employeur et j'ai à cœur le succès de l'entreprise. Lorsque le poste de directeur général est devenu libre, je me suis dit que j'étais rendu là et que c'était un beau défi pour moi. Je crois beaucoup à l'importance des groupements forestiers parce qu'ils sont en lien directement avec les propriétaires de forêts privées. Nous avons un bon conseil d'administration prêt à pousser vers l'avant, comme moi », indique celui qui a eu la piqûre pour la forêt dès son tout jeune âge. « Quand j'avais 10 ans, mon oncle avait des lots boisés et je savais déjà que je voulais travailler en forêt plus tard. J'ai commencé mes études en 2008 au cégep à Sainte-Foy et en 2009, j'ai fait un stage au Groupement forestier Beauce-Sud. En sortant de l'école, j'ai été engagé officiellement en 2011. »

Samuel Poulin se dit optimiste pour l'avenir des groupements forestiers. « Il y a de bonnes choses qui s'en viennent. Les groupements forestiers gèrent la matière première en forêt privée. Nous sommes en lien direct avec les scieries. Nous offrons un bon apport en bois rond à nos scieries. Nous avons un bon accès à la matière première. Il faut développer encore plus nos liens avec l'industrie du sciage. Les industriels savent qu'on livre du bois de qualité et que nous avons une matière première facile à obtenir pour eux. Au lieu de gérer 500 propriétaires, ils n'ont que le groupement à gérer. Nos contremaîtres veillent à ce que le bois soit de qualité. »

DE NOMBREUX AVANTAGES POUR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

Selon le directeur général du groupement forestier Bellechasse-Lévis, **MARC-ANTOINE THERRIEN**, les grou-

pements forestiers se sont démarqués au cours des dernières années par les services offerts aux propriétaires de boisés privés. « Toute l'information et les services que nous pouvons leur offrir leur permettent de mieux tirer leur épingle du jeu sur les lots boisés. Nous sommes comme une grosse bibliothèque au service de nos membres. Dans les dernières années, le développement économique des régions est beaucoup passé par les groupements forestiers », dit-il.

M. Therrien estime que c'est le développement des services de récolte qui a propulsé son groupement forestier vers le succès, dans les trois ou quatre dernières années. Il est directeur général depuis 2016 et à l'emploi du Groupement forestier Bellechasse-Lévis depuis 2013. Il a commencé comme directeur technique. « Depuis cinq ans, nous avons amélioré nos processus administratifs grâce au soutien de Groupements forestiers Québec. Nous nous attardons particulièrement à la gestion des opérations forestières, à la récolte de bois et au service clé en main que nous offrons à nos propriétaires membres. C'est vraiment cela qui nous a propulsés dans les dernières années. Les producteurs vieillissent et ils ont moins de temps et moins d'équipements pour effectuer leurs opérations de récoltes de bois », indique M. Therrien, qui explique que la situation est semblable un peu partout au Québec où les baby-boomers commencent à être moins actifs.

« Ce sont eux qui avaient une grande partie des propriétés privées, mais là ils atteignent les 70 ans et plus. Il y a 15-20 ans, ces propriétaires faisaient leurs travaux eux-mêmes avec leurs tracteurs, leurs chargeuses et leurs VTT, mais aujourd'hui on voit des transferts de propriété à leurs enfants qui sont souvent plus en ville. Ils ont moins de temps pour faire de l'aménagement forestier sur leur lot. Ils nous confient donc cette tâche en gestion. Nous effectuons de plus en plus de travaux pour nos propriétaires. Présentement, ça va jusqu'à 90% des membres chez qui on fait tous les types de travaux. Il ne reste qu'environ 10% des proprié-

étaires qui font leurs travaux eux-mêmes et ce sont surtout des agriculteurs et des acériculteurs », précise M. Therrien. Même si les propriétaires peuvent faire affaire avec n'importe quels sous-traitants, ils confient généralement l'exécution de leurs travaux à leur groupement forestier. « Nous avons une main-d'œuvre expérimentée et les équipements requis pour tous les types de travaux. Nous avons également des ententes pour la livraison de bois avec le Groupe Lebel à Saint-Just-de-Bretonnières et Matériaux Blanchette à Saint-Pamphile où nous livrons des volumes d'importance, ce qui nous permet d'avoir des ententes préférentielles par rapport au simple propriétaire qui déciderait de livrer lui-même un seul chargement de bois », indique Marc-Antoine Therrien.

UNE MEILLEURE PLANIFICATION

Samuel Poulin estime que le principal avantage pour un propriétaire de boisés de faire affaire avec un groupement forestier, c'est la planification. « Nous planifions tout de A à Z avec eux, selon leurs besoins. Si le terrain n'est pas régénéré, on va s'occuper de le reboiser. Nous voyons les opérations dans leur ensemble. Notre objectif, c'est de toujours optimiser le plus possible les peuplements forestiers. Lorsqu'ils ont un besoin, les gens appellent le groupement et ils savent qu'ils vont être bien pris en main. »

« Nous sommes en mesure de négocier des prix avec les scieries pour optimiser le plus possible les opérations forestières prescrites par nos ingénieurs forestiers. Les propriétaires ont souvent besoin d'être pris en main pour effectuer les travaux appropriés à leur forêt et nos ingénieurs et nos techniciens sont disponibles pour les guider. Nous avons des ingénieurs et des techniciens d'expérience », explique M. Poulin.

Le Groupement forestier Beauce-Sud compte environ 1 000 propriétaires sous aménagement sur le territoire comptant 14 municipalités de Saint-Georges-de-Beaucé à Lac-Drolet et de Saint-Honoré-de-Shenley à Saint-Philibert.

DÉVELOPPER UN MARCHÉ POUR LE PETIT BOIS

Le principal défi pour les prochaines années sera de trouver un marché pour le petit bois. « C'est un gros enjeu, car nous avons beaucoup de jeunes plantations qui ont besoin d'être éclaircies et que pour le moment le petit bois est



Le nouveau directeur général du Groupement forestier Beauce-Sud, Samuel Poulin.



Le directeur général du Groupement forestier Bellechasse-Lévis, Marc-Antoine Therrien.

difficile à écouler parce que les moulins ne veulent rien savoir de notre petit bois. Il y a eu beaucoup de plantations dans les années 1990 qui sont rendues à l'éclaircie. Comme il n'y a pas d'argent à faire avec les éclaircies, ça prend des budgets du gouvernement », indique M. Poulin, qui précise que le groupement souhaite développer un partenariat avec un moulin, notamment pour une mise en valeur du petit bois.

M. Poulin plaide pour la transformation à valeur ajoutée. « Il y a d'autres choses à faire avec le bois que du deux par quatre. Il faudrait innover dans ce sens-là. On s'en vient dans un cycle où il y aura beaucoup de coupe totale parce que nos lots ont été coupés dans les années 1950 et ils s'en viennent matures. »

LE DÉFI DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Lorsqu'on demande à Marc-Antoine Therrien quel sera le principal défi de son organisation au cours des prochaines années, il répond sans hésiter le vieillissement de la main-d'œuvre. « La moyenne d'âge de nos employés est autour d'une soixantaine d'années, autant pour les techniciens forestiers, que pour les ouvriers sylvicoles. J'ai beaucoup de travail de recrutement

à faire pour dénicher des techniciens forestiers dans les prochaines années, même chose pour les ouvriers sylvicoles. Nous faisons affaire avec des sous-traitants au niveau du reboisement, ce qui nous facilite la tâche. Je m'attends à ce qu'on frappe un mur d'ici deux ou trois ans, si nous ne sommes pas capables de stabiliser nos équipes », estime-t-il.

Parmi les solutions, l'informatique permet d'augmenter la productivité. « On prend des stagiaires chaque année au Cégep de Sainte-Foy et à l'université et on espère les embaucher à la fin de leurs études », souligne M. Therrien.

Le Groupement forestier Bellechasse-Lévis couvre une partie de la MRC des Etchemins, toute la MRC de Bellechasse et le territoire de la Ville de Lévis. L'organisme compte 800 propriétaires membres et emploie une vingtaine de personnes. « On dessert en moyenne 100 à 120 propriétaires différents par année. Nous débutons notre saison à la mi-mai avec la préparation de terrain. Le reboisement dure quatre semaines et ensuite ce sont les entretiens de plantation jusqu'en octobre. Nous faisons également du débroussaillage en érable chez nos acériculteurs », indique le directeur général.